Neuchâtel — N° 64 (10 pages) Un numéro 20 centimes Jeudi 18 mars 1954

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT · TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LA RÉSOLUTION ANTICOMMUNISTE A CARACAS

La conférence de Caracas s'est terminée par le vote d'une résolution à laquelle M. Foster Dulles tenait beaucoup. Les nations du Nouveau Monde devaient affirmer leur solidarité dans la lutte contre le communisme. Cela rappelle l'époque, pas si lointaine, où elles étaient contraintes de se déclarer antinazistes. Alors comme aujourd'hui les Etats-Unis exerçaient une pression sur les deux Amériques pour que celles-ci se déclarent antitotalitaristes. Mais alors comme aujourd'hui, en dépit des apparences, une certaine résistance à adopter les vues de Washington se manifestaient.

Non point que les Etats de l'Amérique latine se sentent appelés à copier les régimes d'Hitler ou de Malenkov. Certains d'entre eux sont des dictatures certes, ils ne s'en cachent pas, car cela correspond au fond à leur tempérament, et l'on ne peut pas couler chacun dans le moule de la démocratie anglo-saxonne. Mais, s'ils s'opposent aux thèmes que leur propose le département d'Etat américain, c'est pour souligner leur indépendance, c'est pour souligner qu'il existe pour eux, face au dollar tout puissant, d'autres valeurs, faites du respect de l'autonomie nationale et du souci précisément de préserver leurs traditions latines de l'anglo-saxonisme envahissant.

~~~

Cependant, à Caracas, M. Dulles peut se vanter cette fois d'avoir remporté un évident succès. Sur vingt et une nations que compte le Nouveau Monde (seul le Canada n'était pas représenté au Vénézuéla), dix-huit ont opté pour la résolution américaine. Il n'y a eu qu'une opposition ouverte, celle du Guatemala, et deux abstentions, celles de la République argentine et du Mexique.

L'hostilité du Guatemala s'explique. Ce petit Etat de l'Amérique centrale est dirigé aujourd'hui par un gouvernement de Front populaire. Son ministre des affaires étrangères a cherché dès lors à faire l'« esprit fort » contre M. Foster Dulles. Et le secrétaire du département d'Etat s'est en conséquence acharné sur lui. C'est que la toute puissante Amérique du Nord ne peut tolérer qu'un pays proche du canal de Panama puisse ainsi se désolidariser de la coalition continentale.

Il y a aussi la proximité du Honduras britannique, cette colonie à laquelle la Couronne vient d'octroyer l'autonomie, et qui pourrait, à cause du Guatemala, suivre l'exemple fâcheux de la Guyane anglaise, laquelle a failli verser récemment dans le communisme. M. Dulles a été trop heureux de tuer dans l'œuf ces tentatives de bolchévisation. On peut se demander néanmoins s'il a vu le « fond du problème ». Car si certains pays de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale paraissent «tourner leurs regards vers Moscou», c'est peut-être avant tout à cause des conditions sociales qui règnent sur leur territoire.

~~~

Le cas du Mexique et celui de l'Argentine sont différents. Le Mexique a pratiqué longtemps, il est vrai, une politique de gauche, fanatiquement anticléricale, dont il a fini par revenir. C'est ce pays qui a été terre d'asile de Trotzki. Aujourd'hui, s'il s'est abstenu dans le vote de la résolution de Caracas, on peut estimer que ce n'est plus par idéologie «communisante», c'est par souci d'affirmer son indépendance vis-à-vis de sa puissante voisine du nord.

Quant à la République argentine, son opposition à la politique des Etats-Unis est trop connue pour qu'on y insiste. Le régime du général Peron a lutté à toute époque contre l'hégémonie nord-américaine. Il a tenté plus encore : prendre la tête d'une coalition sud-américaine. Sous peine de perdre la face, il ne pouvait sans autre se rallier à Caracas à une proposition qui venait du département d'Etat. De paraître en l'occurrence favorable à Moscou était par contre la moindre des préoccupations du gouvernement de Buenos-Aires. N'est-ce pas lui un des premiers qui, sur le terrain économique et commercial, a renoué le dialogue Est-Ouest ? Un régime qui se sent — ou qui se croit — fort n'a pas peur de pactiser avec le diable, s'il le faut !

~~~

L'affirmation de la solidarité du Nouveau Monde face au communisme est, en l'état actuel des relations internationales, un facteur moral qu'on ne peut sous-estimer. Mais qu'en sera-t-il dans l'ordre des faits ? A la vérité, on se souvient des résolutions tout aussi sonores de la conférence de Bogota il y a quelques années, qui s'affirmait tout aussi décidée dans la lutte contre le totalitarisme (nazi ou déjà communiste) mais qui comporta peu d'effets pratiques.

Seules les nations souveraines peuvent faire partie de la conférence interaméricaine. Cette condition exclut les possessions américaines de la France, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas. En revanche, le Canada, qui aurait le droit d'y participer comme nation ayant une politique étrangère, n'y a pas adhéré.

Chaque pays de l'Amérique latine continua, en fait, sa marche vers son propre destin. Les ennemis de M. Dulles prétendent aujourd'hui que, pour parvenir à convaincre les délégués réunis à Caracas, le représentant du département d'Etat a multiplié les promesses relatives à une aide économique. Est-ce le bon moyen ? En réalité, il en est de l'attitude de Washington vis-à-vis des Etats de l'Amérique latine comme il en est de l'attitude de cette capitale vis-à-vis des nations européennes. Les Etats-Unis oublient un peu trop que tout ne se réduit pas à la question-dollar et qu'il est d'autres valeurs sur lesquelles il est nécessaire de miser dans la lutte anticommuniste.

René BRAICHET.

Une affaire Finaly au Bénélux

Ce sont deux orphelines de quatorze ans, Rebecca Melhado et Anneke Beekman, que la police belge recherche de couvent en couvent pour le compte de la communauté juive. Elles sont nées toutes deux en 1940 à Amsterdam. Adoptées après la disparition de leurs parents par une femme d'Hilversum, Elisabeth Van Moorst, les orphelines devaient être après la guerre confiées, par un arrêt de la Cour suprême néerlandaise, à une organisation israélite. Mais Elisabeth Van Moorst n'accepta pas le jugement. Elle reprit ses protégées en 1948 à l'école catholique d'Hilversum et s'enfuit avec elles en Belgique, dans la province de Limbourg.

Pendant quatre ans, Anneke, Rebecca et Mlle Van Moorst vécurent, ignorées des pouvoirs publics, au couvent de Valmeer. Puis les tribulations recommencèrent. Du pensionnat, fermé en août 1953, les enfants passent à une famille belge jusqu'au moment où l'on apprend que la police hollandaise les recherche. Rebecca passe alors chez les Ursulines de Saint-Truiden et Anneke au Foyer de la Vierge des pauvres à Banneux.

Samedi dernier, la police enlevait Rebecca Melhado aux Ursulines et la renvoyait le même jour à Amsterdam. Aussitôt prévenue, Mlle Van Moorst reprenait la route avec la petite Anneke. On n'a pas encore retrouvé leurs traces.

Un communiqué officiel du gouvernement soviétique

L'U.R.S.S. et la Chine seront représentés à Genève le 26 avril prochain

MOSCOU, 18 (Reuter). — Le gouvernement soviétique annonce qu'il a donné son assentiment à l'ouverture, le 26 avril, au Palais des nations, à Genève, de la conférence chargée de s'occuper de l'Extrême-Orient.

L'agence Tass publie à ce propos un communiqué qui ajoute que la République populaire chinoise a également accepté la proposition des puissances occidentales.

Le communiqué a été publié après la visite de M. Bohlen, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, auprès M. Kouznetzov, vice-ministre des affaires étrangères, qui lui remit à cette occasion la réponse soviétique aux propositions faites par les trois puissances occidentales. M. Bohlen a informé les ambassadeurs de Grande-Bretagne et de France du contenu de cette réponse.

Six mille logements d'urgence vont être construits à Paris

PARIS, 17. — M. Lemaire, ministre de la reconstruction, a décidé au cours d'une réunion groupant les préfets de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, que 6000 logements de première nécessité seront construits dans l'agglomération parisienne, d'ici au 1er décembre.

La reine Elizabeth menacée de mort si elle se rend à Gibraltar

LONDRES, 18 (A.F.P.). — M. Clement Davies, leader libéral à la Chambre des communes, a reçu une lettre menaçant de mort la reine Elizabeth II si elle se rend à Gibraltar.

Cette lettre contient ces simples mots : « Si votre reine met les pieds à Gibraltar, nous la tuerons ».

Elle est manuscrite, et semble avoir été rédigée par une personne ayant un certain degré d'instruction.

Une lettre semblable, menaçant également la reine, aurait été reçue par M. Clement Attlee, leader de l'opposition travailliste.

(Lire la suite en 9me page)

Les Etats-Unis possèdent au moins 18 engins téléguidés

WASHINGTON, 17 (A.F.P.). — La presse a eu hier, par une inadvertance du département de la défense, communication d'une liste d'engins téléguidés révélant que les Etats-Unis ont à leur disposition au moins 18 engins de ce genre.

Le document en question, qui n'était pas marqué « secret », se trouvait dans un lot de circulaires distribuées aux correspondants de presse.

La politique de l'autruche du cabinet français

M. Bidault contraint au silence au Conseil des ministres d'hier

M. Laniel a voulu ainsi éviter la discussion sur l'opportunité d'un débat à la C.E.D.

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

On avait pensé que le Conseil des ministres d'hier aurait pu permettre un échange de vues constructif sur l'opportunité d'ouvrir prochainement un débat sur la communauté européenne de défense devant l'Assemblée nationale. Il n'en a rien été, et l'exposé de M. Georges Bidault ayant été supprimé, on a tout lieu de supposer que des considérations de politique intérieure ont conduit le président du conseil à modifier l'ordre du jour.

Ces considérations, il n'est nul besoin d'être dans le secret des dieux pour les imaginer, et le simple rappel des divisions internes du gouvernement en ce qui concerne le réarmement allemand suffit à expliquer le silence sur commande de M. Bidault. Si celui-ci, en effet, avait parlé, il aurait certainement conclu — étant donné ses propres convictions européennes et surtout sa connaissance approfondie de certaines impatiences américaines à la nécessité d'une discussion prochaine du traité. Or, cette explication publique, les ministres gaullistes n'en veulent à aucun prix, et comme le soutien R.P.F. conditionne l'existence même du cabinet, on comprend aisément que M. Laniel, incapable d'imposer sa propre volonté pour autant qu'il en ait une, ait préféré supprimer la cause même du conflit.

Ce faisant, il n'a ni réglé la question de la C.E.D. qui demeure incontestablement posée au sein du gouvernement, ni consolidé sa position puisqu'il a mécontenté, cette fois, les partisans du projet.

Tels sont les faits, comme ils se sont réellement déroulés et comme ne les a pas relatés un communiqué officiel pudiquement discret sur les dissensions profondes du gouvernement. Ils méritaient d'être rapportés comme un exemple typique de cette politique de l'autruche dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a jamais sauvé aucun gouvernement.

M.-G. G.

Bombardé sans répit par l'aviation française

Le Vietminh s'apprête à lancer un nouvel assaut à Dien-Bien-Phu

(LIRE NOS INFORMATIONS EN DERNIÈRES DÉPÊCHES)

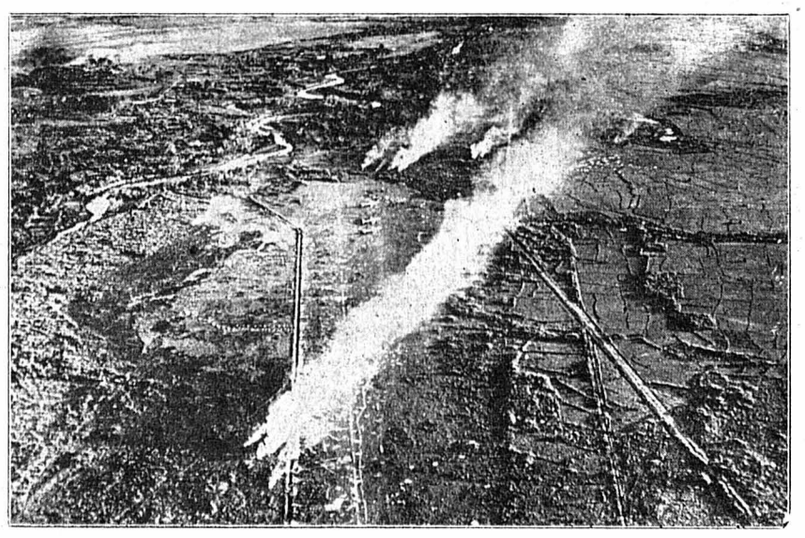

Une vue aérienne de Dien-Bien-Phu. Au centre, l'aérodrome. On distingue nettement les fumées des incendies provoqués par les bombardements.

UN COLOSSE FAIT TREMBLER TÉHÉRAN

L'ancien ministre des affaires étrangères de M. Mossadegh, Hussein Fatemi, a été poignardé, à Téhéran, peu après sa récente arrestation, par le colosse Chaaban Djafari, terreur des rues de la capitale (au centre). Celui-ci avait pris la tête des émeutes qui ramenèrent le shah sur le trône et fut nommé « général honoraire » par le gouvernement.

Les difficultés du nouveau cabinet italien

M. Scelba aux prises avec les communistes

Notre correspondant de Rome nous écrit :

M. Scelba a pu se faire confirmer premier ministre avec tout son cabinet. Sous la férule du président Gronchi, Montecitorio a mis les bouchées doubles. Et les communistes et alliés nenniens, après avoir esquissé au début de la semaine dernière une tentative d'obstruction (M. Gullo, communiste, fit un discours de trois heures d'affilée, et pas moins de cinq ordres du jour sur des questions spécialisées avaient été déposés par l'extrême-gauche), les socialio-communistes rendirent les armes qu'ils n'avaient pas utilisées. Ils ne pouvaient créer le précédent d'une obstruction au vote de confiance, car il aurait pu se retourner contre eux le jour où ils auraient pu réunir une majorité, et ils espèrent bien y parvenir.

Ils réservent sans doute leurs armes pour des occasions où leur idéologie est plus nettement en cause. La ratification de la communauté européenne de défense (C.E.D.) par l'Italie, qui devrait venir devant le parlement dans une dizaine de jours, leur en fournira certainement l'occasion. A ce propos, le communiste Scoccimarro, leader du parti extrémiste au sénat, n'a pas laissé d'annoncer que l'on reverrait les scènes incroyables de l'hiver dernier, mais doublées, décuplées. Il ne reste qu'à attendre les faits.

La riposte de M. Scelba

Ceci n'en révèle pas moins quel climat est désormais celui de Montecitorio et de Palais Madame. Si M. Scelba, après M. Fanfani, s'est montré particulièrement dur vis-à-vis des communistes et des socialistes nenniens, le motif ne doit pas en être cherché dans un changement d'attitude de la démocratie chrétienne à leur égard : bien plutôt dans l'évolution de la tactique poursuivie par MM. Togliatti et Nenni.

Au cours de la campagne électorale qui précéda les élections du 7 juin, M. Nenni et ses amis avaient déployé la bannière de la désormais fameuse « alternative socialiste ». Ils affirmaient qu'ils agiraient pour « obtenir le mieux et empêcher le pire ».

Si les paroles ont un sens, cela impliquait au moins la recherche du moindre mal. Mais aujourd'hui on peut admettre que pour cette aile du socialisme italien, et qui prétend toujours être socialiste et non communiste, un gouvernement de concentration démocratique (tel que l'a constitué M. Scelba), mais sans leur participation directe, est un mal plutôt qu'un bien, puisqu'ils ont abaissé les pouces contre lui.

Pierre-E. BRIQUET.

(Lire la suite en 4me page)

DANS LE MEILLEUR DES MONDES

Souriez au p'tit oiseau !

De nos jours, on ne fait plus peindre son portrait par un artiste en renom, ou du moins rarement. On se fait photographier.

En pied, en buste, à tous les âges, en noir et blanc, en couleurs, en toutes circonstances.

On a commencé par faire une photographie de vous alors que vous gigotiez sur la traditionnelle peau d'ours. On a immortalisé par la pellicule vos premiers pas, vos sorties en classe, votre passage dans le cortège des promotions, vous et votre dernière poupée, vous et le chien de la maison, vous et cette bonne madame Z.

Le pli est pris. Vous ne pourrez plus vous en défaire. Vous serez photographié le jour de vos fiançailles, à votre mariage. Vous ne reviendrez de vacances que vous ne soyez muni d'un épais paquet de cartons glacés, chamois de préférence, de 8 × 4 cm, qui feront la joie de vos soirées d'hiver ... et celles d'amis patients et compréhensifs !

Il y a aussi ce qu'on peut appeler la photographie officielle. Celle que vous collerez sur votre passeport ou sur votre permis de conduire. Celle qui, chargée de vœux fervents, accompagnera des offres de services. Bref, celle pour laquelle vous vous rendez chez le photographe.

Assis sur un petit siège sans dossier, écrasé par les projecteurs, paternellement conseillé par le maître de céans, vous tenterez vainement de prendre l'air martial, adouci d'une pointe de bonhomie, ou d'arborer le plus éclatant sourire, air et sourire qui vous ouvriraient sans coup férir les portes de la réussite.

Vous savez que les actrices, pour avoir sur leurs photographies un sourire envoûtant, prononcent au moment critique le mot « cheese » (fromage, en anglais) qui, bien articulé, distend les lèvres en les écartant légèrement. Vous avez essayé ce truc devant votre miroir et l'avez trouvé parfait. Mais ici, vous vous sentez ridicule et, abandonnant toute velléité de sourires, vous prenez un air crispé, qui se voudrait grave et rêveur.

— Votre profil gauche, s'il vous plaît.

L'homme de l'art a parlé et vous n'osez lui faire remarquer que votre profil droit est plus joli.

La pose se prolonge. Vous avez chaud. Vos cheveux, si artistement coiffés, retombent lamentablement. Vous ne savez plus quelle contenance prendre.

Pour un peu, vous vous mettriez à pleurer pour qu'on vous donne le petit canard jaune et rouge qui guigne sur une étagère et qui fait les délices des mioches que l'art du photographe n'émeut guère.

SOPHIE.

La dernière explosion atomique a stupéfié les savants

Elle était 600 fois plus puissante que celle d'Hiroshima

NEW-YORK, 17 (Reuter). — Le journal « Times » relève que la dernière explosion atomique américaine a produit une force 600 fois plus grande que la bombe atomique lancée sur Hiroshima en 1945. La puissance de l'explosion, qui a été provoquée le 1er mars dans la région des îles Marshall, a stupéfié les savants.

Vingt-huit observateurs américains et 236 insulaires, qui étaient apparemment à l'abri, auraient été brûlés par des particules radioactives. L'explosion a été si forte que la commission de l'énergie atomique s'est vue obligée de reclasser l'essai du 1er novembre 1952 dans la catégorie des « défauts d'allumage », ce qui n'a cependant pas empêché à ce « défaut d'allumage » de produire une explosion 250 fois plus puissante que la bombe d'Hiroshima.

La boule de feu avait cette fois-ci un diamètre de 45 km., et le nuage radioactif atteignait une hauteur de 30 km., provoquant dans le ciel une couleur orange. Des bâtiments des îles Marshall, situés à plusieurs centaines de kilomètres du lieu de l'explosion, ont tremblé sous l'effet de la déflagration.

La bombe «H» est terrifiante

WASHINGTON, 18 (A.F.P.). — Un représentant démocrate a déclaré, hier, que la nouvelle bombe à hydrogène « était une chose si horrible » qu'il valait mieux informer l'opinion mondiale des dommages et des désastres qu'elle pouvait provoquer.

La nouvelle bombe aurait une violence 600 fois plus grande que la bombe atomique qui explosa sur Hiroshima, causant 60,000 morts.

(Lire la suite en dernières dépêches)
~~~

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

L'Ecole supérieure de commerce

met au concours

le poste de maître d'étude

Le candidat doit être porteur d'un des titres de l'école (éventuellement d'un titre jugé équivalent).

Traitement : légal.

Obligations : légales.

Entrée en fonctions : 1er juillet 1954.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au directeur de l'école jusqu'au 3 avril.

Commission de l'école.

COMMUNE d'AUVERNIER

Mise à l'enquête publique du cadastre viticole

A la demande du département cantonal de l'agriculture, le Conseil communal met à l'enquête publique les plans relatifs à l'établissement du cadastre viticole fédéral.

Le cadastre viticole désigne et délimite les terrains faisant partie des zones A, B et C.

Les plans en question et documentations diverses sont mis à l'enquête publique à partir du 17 mars 1954 et jusqu'au 15 avril 1954 ; ils sont affichés à la salle No 4 du collège où ils peuvent être consultés tous les jours ouvrables, sauf le mercredi. Il est loisible aux propriétaires de former opposition aux plans mis à l'enquête.

Toute opposition ou tout recours doit être motivé et adressé par écrit au département de l'agriculture, château de Neuchâtel, avant le 15 avril 1954.

Auvernier, le 16 mars 1954.

Conseil communal.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de la société immobilière « Les Carrels » S. A. de construire une maison d'habitation à la rue de Bourgogne, sur l'article 7815 du cadastre.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 1er avril 1954.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre, quartier de l'Evole, une

villa de dix pièces

tout confort, garage, jardin, verger. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à M. A. 126 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Cressier, une

petite maison

trois chambres, une cuisine, un galetas, une cave et un jardin de 420 m². — Adresser offres sous chiffres A. S. 60,497 N. aux Annonces Suisses, Neuchâtel.

Chalet de plage

A vendre un petit kiosque démontable, dimensions 2,50 sur 2 m., prix intéressant. Adresser offres écrites à Z. B. 119 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Peseux une villa familiale

neuve, de quatre pièces, tout confort. Libre pour date à convenir. Adresser offres écrites à F. M. 127 au bureau de la Feuille d'avis.

A Vallamand-Dessus

petite maison

à vendre ou à louer, deux ou trois chambres, cuisine, cave, eau, électricité (cuisson), jardin. — Adresser offres écrites à I. N. 17 au bureau de la Feuille d'avis.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE

B. de CHAMBRIER
Place Purry 1, Neuchâtel
Tél. 5 17 26

A vendre, à COLOMBIER, un

immeuble locatif
en S. A.

six logements, de trois et quatre pièces, confort, chauffage central général. Atelier d'horlogerie loué.
Placement sûr.

A vendre, dans le vignoble, une

maison familiale
de cinq pièces

avec garage, atelier, vue, confort. Libre pour l'acquéreur.

A vendre, à Peseux, une

maison
de sept pièces sur deux étages

deux salles de bains. — Affaire intéressante. Nécessaire environ 45,000 fr. Eventuellement deux logements.

A vendre, dans une localité du Vignoble, à l'ouest de Neuchâtel, une

maison de deux logements

de deux et trois pièces, bains, chauffage central. Prix intéressant.

TÉLÉTRANSACTIONS S.A.

offre à vendre

Beaux terrains à bâtir

A la Coudre
A Hauterive
A Monruz
A Saint-Blaise
A Corcelles
A Serrières
A Auvernier
A Colombier
A Bôle
A Boudry
A Cortaillod

Possibilités de lotissements

S'adresser à :
Télétransactions S.A.
Faubourg du Lac 2

A vendre, à GENÈVE, un

bel immeuble locatif

quartier des banques, arcades et locaux disponibles. Affaire intéressante pour une maison de commerce, banque, administration, etc.

Ecrire sous chiffres AS 7583 G., Annonces suisses S. A., Genève.

MAISON À VENDRE

à Bevaix. Quatre chambres, bains, cuisine, garage et chauffage central. Adresser offres écrites à B. M. 113 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de MMes Clerc, notaires
4, rue du Musée - Neuchâtel - Tél. 5 14 68

A VENDRE, à la RUELLE VAUCHER, une

maison de maîtres

de construction ancienne, comprenant treize chambres, salle de bains, nombreuses dépendances et grande terrasse.

Vue magnifique, situation tranquille.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à ladite étude.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES de bétail et matériel agricole

M. Paul Gretillat, agriculteur, à Coffrane, fera vendre par voies d'enchères publiques, à son domicile, le **lundi 29 mars 1954, dès 13 h. 30**, le matériel et bétail ci-après :

MATÉRIEL : 1 faucheuse à moteur, 1 faneuse, 1 râteleuse, 2 chars à pont à limonière, 1 voiture, 1 glisse, 1 char à purin, 1 pompe « Luna », 1 butoir, 1 coupe-racines, 1 herse à prairie, 1 pulvérisateur « Birchmeier », 1 parc électrique, 1 sonde, 1 coupe-paille, 1 bascule, harnais, clochettes, outils, ainsi qu'une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

BÉTAIL : 5 vaches fraîches ou portantes **(bétail indemne de tuberculose)**, 1 jument.

Paiement comptant.

Cernier, le 11 mars 1954.

Le greffier du tribunal :
A. Duvanel.

A LOUER

A remettre, pour tout de suite, pour cause imprévue, un

APPARTEMENT

moderne, trois chambres, salle de bains, vue superbe, au dernier étage de l'immeuble chemin des Ribaudes 36, 3me à gauche. Tél. 5 43 15.

Riviera italienne

A louer, pour la saison ou une partie de la saison, à Loano, deux chambres avec salle de bains et part à la cuisine, dans une maison neuve. Prix et date d'entrée à convenir.

Case postale 312, Neuchâtel.

CORNAUX

A louer, pour le 15 avril, un

bel appartement

de quatre chambres, bains, dépendances. Jardin et garage. — Adresser offres écrites à V. X. 116 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, pour le 24 mars, pour cause de départ, quartier des Carrels, un

logement

de deux chambres, avec tout confort. Adresser offres écrites à M. D. 129 au bureau de la Feuille d'avis.

ÉCHANGE

A louer, aux Charmettes, un appartement de trois pièces, confort moderne, contre un autre de trois pièces et demie ou de quatre pièces. Centre ou aux environs. — Adresser offres écrites à Z. F. 110 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Petite chambre indépendante 50 fr. — Faubourg du Lac 27, 1er étage.

A louer une chambre meublée, quartier de la gare. — Demander l'adresse du No 118 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer pour monsieur. Chemin de l'Orée. Tél. 5 61 81.

Deux chambres

à louer, communicantes, avec confort, part à la cuisine, à couple, éventuellement une chambre, centre de la ville. Demander l'adresse du No 122 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

EMPLOYÉE DE BUREAU cherche une chambre indépendante, région la gare-Mail. — Homberger, 36, Crêt-Taconnet, Neuchâtel.

BONNE RÉCOMPENSE à qui fournira à un employé C.F.F. un

appartement

de trois ou quatre pièces, confort moyen, voisinage de la gare de Neuchâtel. — Adresser offres écrites à F. L. 109 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement

Nous cherchons un logement de trois pièces, confort, au centre-ville, pour le mois d'avril ou mai. — Ecrire sous chiffres à X. B. 107 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons des

chambres meublées

dans la région est de Neuchâtel, pour le début d'avril. — Faire offres à Hildenbrand et Cie S.A., Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 104, tél. 7 52 88.

Couple solvable, sans enfant, cherche un

appartement modeste

même sans confort, au plus tôt ou pour date à convenir. — Offres à M. Mosset, Parcs 94, Neuchâtel.

On cherche, pour date à convenir,
studio ou 2 pièces
confort, si possible à proximité centre ou gare. Adresser offres écrites à C. I. 27 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Bonne famille protestante, habitant une jolie villa à Zurich, prendrait pour une année une

JEUNE FILLE DE 14 A 16 ANS

désirant suivre des cours secondaires, dès fin avril. Pension Fr. 150.—. Vie de famille. Renseignements et références par téléphone au 5 26 50, à Neuchâtel, entre 19 h. et 20 h.

On prend des

PENSIONNAIRES

pour la table. Cuisine soignée. Adresser offres écrites à B. D. 70 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour différents travaux, un (une)

aide de bureau

pour entrée immédiate ou pour date à convenir. Faire offres avec prétentions de salaire à Beka, Saint-Aubin S. A., à Saint-Aubin (Neuchâtel).

Nous cherchons, pour nos bureaux de Bâle, une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, âgée de moins de 30 ans, ayant de solides connaissances de l'allemand et une bonne culture générale.

Entrée à la mi-avril ou à convenir.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et indication des prétentions de salaire et de la date d'entrée possible à

l'Union suisse des coopératives de consommation (U. S. C.), service du personnel, Bâle 2.

LE BUREAU D'ADRESSES
demande pour tout de suite

dame ou demoiselle

disponible régulièrement toute la journée pour travaux de fichier. Connaissance de la dactylographie et de l'allemand. Occupation régulière toute l'année.

Se présenter le matin au bureau, place de la Gare 6, (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

ÉBÉNISTE

sachant travailler aux machines trouverait une place stable chez A. Meyer, fabrique de lampes, Cormondrèche.

Entreprise de Neuchâtel cherche un

peintre en bâtiment

pouvant travailler seul. Très bon salaire pour ouvrier capable.
Faire offres sous chiffres P 2481 N à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise de construction cherche un

maçon-carreleur

Très bon salaire pour un ouvrier capable.
Faire offres sous chiffres P 2480 N à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique de meubles engagerait un

MÉCANICIEN

pour l'entretien et la revision de son parc de machines. Place intéressante pour ouvrier sérieux. Entrée tout de suite ou date à convenir.

Adresser offres écrites à Z. G. 61 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de transports cherche un

CHAUFFEUR

pour trains routiers. — Adresser offres écrites avec références à J. O. 62 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille de trois personnes, habitant les environs de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir une

EMPLOYÉE DE MAISON

sérieuse, propre et active, au courant des travaux d'un ménage soigné. Bons gages à personne capable. Bons soins. Congés habituels. Offres avec copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres M. S. 992 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne de confiance

sachant cuisiner, est demandée pour un ménage de deux personnes et l'entretien des locaux annexes. Place stable, bonnes conditions, gages Fr. 150.— par mois. Adresser offres écrites à V. P. 124 au bureau de la Feuille d'avis.

On engagerait pour tout de suite un

démonstrateur-vendeur

très actif et débrouillard pour la vente aux particuliers de cyclomoteurs très bien connus et éprouvés. Possibilités de fort gain. Adresser offres écrites à R. O. 111 au bureau de la Feuille d'avis.

Organisation de vente cherche des

représentants (es)

(Machines non introduites en Suisse romande.)
Case 337, Neuchâtel 1.

SERVICEMAN-LAVEUR-GRAISSEUR

trouverait une place stable dans un grand garage de la ville. Age minimum 25 ans, si possible ayant déjà pratiqué. Adresser offres à case postale 8464, Neuchâtel.

La Compagnie des montres LONGINES

engage des

horlogers complets retoucheurs-régleurs

Faire offres :

Compagnie des montres Longines, Saint-Imier

On cherche un jeune

garçon

faisant sa dernière année d'école, pour aider dans un petit train de campagne. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. — S'adresser à E. SCHWAB - SCHWAB, Tschugg près Cerlier. Tél. (032) 8 81 96.

On engagerait, après Pâques, une

jeune fille

pour aider aux travaux du ménage et de la campagne. — S'adresser à Jean Bachmann, Boudevilliers, tél. 7 13 94.

Je cherche une

personne

honnête et de bon caractère pour faire un ménage facile et aider au commerce. Faire offres avec photographie sous chiffres V. L. 106 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

connaissant si possible les deux services, honnête, présentant bien et travailleuse est cherchée pour tout de suite ou date à convenir. Faire offres sous chiffres P. 10,332 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Dans un grand pâturage neuchâtelois, on cherche pour le 1er mai, un bon jeune homme comme

aide-berger

S'adresser à : Léon Wingeier, Petit-Berne 11, Corcelles (Neuchâtel).

GAGGIA
(machines à café)

met au concours le poste d'agent pour le canton de Neuchâtel, le Jura bernois et la région comprise entre Berne et Bienne.

Aptitudes : Le candidat doit pouvoir converser et correspondre indifféremment en français et en allemand (notions d'anglais).

Connaissances approfondies de la branche et de la clientèle indispensables. Le candidat doit en outre être en mesure d'organiser et de surveiller le service d'entretien et de réparations (connaissances élémentaires de la mécanique indispensables).

Seules personnes pouvant offrir des garanties adresseront offres détaillées manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats à Réalco S. A., Vinet 17, Lausanne.

Dame seule cherche une

personne de confiance

pour tenir un ménage soigné. Belle chambre à disposition. Faire offres détaillées sous chiffres Z. U. 56 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

première vendeuse

dans boulangerie-pâtisserie de la place, connaissant les langues française et allemande, ainsi qu'une

cuisinière

capable de travailler seule. — Demander l'adresse du No 105 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

libéré des écoles est demandé pour courses et petits travaux. — Technogramme S.A., rue du Bassin 1.

Nous cherchons une

fille de cuisine

pour le début d'avril. — Demander l'adresse du No 123 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite un jeune homme comme

commissionnaire

nourri, logé. Bons gages. Faire offres à la boulangerie-confiserie Wyss, Neuchâtel, tél. 5 12 54.

On cherche un

jeune homme

propre et de confiance comme commissionnaire. Entrée à convenir. S'adresser à la boucherie des Carrels, Peseux, tél. 8 15 39.

DEM. D'EMPLOIS

Sommelière

capable, connaissant deux langues et les deux services, cherche une place, de préférence en dehors de la ville. — Adresser offres écrites à V. A. 112 au bureau de la Feuille d'avis.

Un jeune Italien

de 19 ans, cherche un emploi dans un hôtel ou dans une laiterie. — S'adresser à Amico Vito, Auvernier 86.

JEUNE FILLE

hors des écoles, cherche une place dans une gentille famille parlant le français, pour aider au ménage et pour apprendre la langue française. Vie de famille désirée. — Offres à Mme J. Lack, Attikon près de Winterthour.

Deux jeunes Italiens

cherchent places, l'un comme mécanicien dans un garage, et l'autre chez un menuisier. — S'adresser à M. Pépe Joani, c/o Mme Kunz, Auvernier 121.

Sommelière - fille de salle

connaissant bien son service cherche place dans un restaurant, entrée à convenir, certificats à disposition. — Adresser offres écrites à F. A. 121 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle

20 ans, cherche une place dans un restaurant ou un tea-room comme serveuse. Personne de confiance et très travailleuse. Faire offres à Mlle Renée Bohn, poste restante, Neuchâtel.

VENDEUSE diplômée, possédant la pratique du bureau, les connaissances du français et de l'anglais (Suissesse allemande), cherche, pour le 1er mai, une

place de vendeuse

Faire offres avec indications de salaire sous chiffres R 10372 Gr à Publicitas, Granges.

Deux manœuvres italiens

et une

jeune fille de 20 ans

cherchent des places pour tout de suite, actuellement encore en Italie.

Bûcheron italien

déjà en Suisse, libre pour le 1er mai. Tous renseignements par LEBET, Coffrane.

Jeune acheveur

avec ou sans mise en marche, cherche une place à Gorgier-Saint-Aubin ou aux environs. Libre dès le 5 avril. — Offres sous chiffres B. V. 79 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employé

actif, diplômé commercial, ayant de la pratique, cherche une place dans le commerce ou dans une fabrique d'horlogerie, pour date à convenir.

Adresser offres écrites à V. G. 115 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame de confiance cherche une

place de gérante

de commerce dans l'alimentation ou éventuellement dans une boulangerie. Parle français et allemand. Bonnes références. Entrée pour date à convenir. — Adresser offres écrites sous chiffres G. A. 108 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Apprenti serrurier
apprenti ferblantier

seraient engagés par

l'Usine Decker S. A., Neuchâtel

Nous cherchons une

JEUNE FILLE

consciencieuse, instruite et musicienne, en qualité

D'APPRENTIE VENDEUSE

spécialement affectée à notre département de « Disques ». — Entrée immédiate.

Se présenter ou adresser les offres écrites à HUG & CIE, MUSIQUE, NEUCHATEL.

A VENDRE

A vendre une

moto « B.M.W. »

500 cm3, en parfait état, modèle 1950. — Fahys 185, 1er étage.

A vendre, pour cause de double emploi, une

moto « Jawa »

250 cc., en parfait état de marche. S'adresser à André Robert, Draizes 46, Neuchâtel. Pendant les heures de travail, tél. 5 15 46.

AUTO A VENDRE

« Fiat » 1400

7 CV., cinq places, modèle 1952, 45,000 km., à l'état de neuf. 5600 fr. Tél. au No 8 15 28, Peseux, Maurice Paquette.

A vendre une

« VW »

modèle de luxe (roulé 37,000 km.), en parfait état, avec housse et pneus à neige.

A la même adresse, un

potager à bois

deux trous et une plaque chauffante.

Tél. 5 42 20 entre 19 h. et 20 h.

A vendre une

poussette

Fr. 80.—, et un

vélo de dame

Fr. 120.—. Adresser offres écrites à L. O. 114 au bureau de la Feuille d'avis.

MAGASIN DE TABACS

sous chiffres V. O. 900

Remis, merci

A vendre des

FRIGOS neufs

garantis 5 ans

48 l. Fr. 295.—
135 l. Fr. 995.—
300 l. Fr. 2350.—

Facilités de paiement

QUAIN
FRIGO SERVICE
CORTAILLOD
Tél. 6 43 82

A vendre un tas de

fumier de vaches

— S'adresser à Jean Krauchthaler, Boudry. Tél. 6 41 88.

Madame...

Aimeriez-vous moderniser votre intérieur? Rien n'est plus facile puisque nous reprenons en compte votre ancienne chambre à coucher, salle à manger ou salon contre un beau mobilier moderne, à votre goût... Le solde peut fort bien s'acquitter par petits versements mensuels. Renseignez-vous sans aucun engagement sur notre système d'échange unique en son genre !

Meubles G. Meyer Neuchâtel

Rue Saint-Maurice
Tél. 5 23 75

Deux bicyclettes de dames

« Allegro », en excellent état, trois vitesses, à vendre. Téléphoner, entre 13 h. et 14 h., au 5 10 41.

« VW »

en tous genres, avec garantie, en vente, échange possible avec scooter ou moto 250 cm3. — Garage rue de Neuchâtel 27, Peseux.

DEM. A ACHETER

Auto

en bon état est demandée. — Faire offres détaillées à Z. R. 125 au bureau de la Feuille d'avis.

CAMPING

On achèterait une tente, plusieurs sacs de couchage et sièges pliants. Tél. 5 69 63.

On cherche à acheter d'occasion

livres pour l'école de commerce

section commerciale II, section administrative. S'adresser : Probst, Fontaine-André 66.

PIANO

Jeune ménage cherche à acheter de particulier un piano à cordes croisées ; revendeurs et marchands s'abstenir. Ecrire avec tous détails et dernier prix sous chiffres P. 10331 N., à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Prof. médicales auxiliaires

Mlle Rose SIMMEN
masseuse-pédicure
SAINT-HONORÉ 12
Téléphone (à partir de **midi**) 5 26 25
En cas de non-réponse, appeler le domicile 7 51 42

PROF. MÉDICALES

Dr Pierre GIRARDET
Maladies
enfants et nourrissons
ABSENT
les 18 et 19 mars

REMERCIEMENTS

Madame Camille CUCHE, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchés des marques d'affection dont ils ont été entourés pendant ces jours de douloureuse séparation, expriment à tous leur sincère gratitude.

Chézard, mars 1954.

Monsieur et Madame Pierre RUFENER et famille, très touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, expriment à chacun leur vive reconnaissance.

Un merci tout spécial aux médecins et aux sœurs de l'hôpital des Cadolles.

Neuchâtel, le 16 mars 1954.

Baisse!

Une action qui vous fera plaisir !

Nous vous faisons profiter dès maintenant d'une forte baisse sur nos excellents

FROMAGES EN BOITES

Petit Grison la boite de 225 g. **1.25**
Dessert assorti la boite de 225 g. **1.35**
Tout gras, Uristier la boite de 225 g. **1.30**
A la crème la boite de 225 g. **1.60**
Mi-gras la boite de 225 g. **1.05**
Quart-gras la boite de 225 g. **-.85**

Fromage au cumin les 100 g. **-.40**

Meilleur marché
GRUYÈRE bien mûr tout gras les 100 g. **-.50**

Oranges spéciales Paterno sanguines, d'Italie le kg. **1.10**
Oranges blondes d'Italie . . . . . le kg. **-.75**
Citrons, d'Italie le kg. **-.85**
Endives de Bruxelles le kg. **1.70**

MIGROS Société coopérative

Deux modèles très actuels pour l'entre-saison

Margareth

Pullover kimono coupé dans un beau jersey de laine fantaisie chevronné
Fond noir et coloris mode, tailles : 38-46

19.80

Carina

Ce cardigan pure laine se distingue par sa coupe très actuelle ; se fait en noir, blanc et coloris de saison. Tailles : 38-46

29.80

AUTRES MODÈLES

Pullovers de **13.80 - 49.-** Cardigans de **16.80 - 57.-**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Un choix unique et des prix !

PYJAMAS DE POPELINE

Les toutes dernières créations

Rayures sensationnelles
Coupes impeccables

Suze-Prêtre
NEUCHATEL

Après quelques tapotements déjà, vous sentez que sous l'action du Contour Lift Film votre épiderme se tend, que les contours de votre visage s'affermissent et que vous rajeunissez. Le miroir confirme le résultat prodigieux de cet inimitable produit d'HELENA RUBINSTEIN, qui embellit votre expression et souligne votre personnalité. Seule la méthode d'HELENA RUBINSTEIN peut vous offrir des produits fabriqués sur une large base scientifique et bénéficiant en MÊME TEMPS des expériences d'une organisation qui s'étend au monde entier.

PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE
NEUCHATEL Armand HÔPITAL 2

Helena Rubinstein

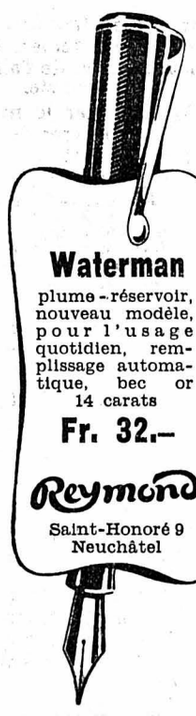

Waterman
plume-réservoir, nouveau modèle, pour l'usage quotidien, remplissage automatique, bec or 14 carats
Fr. 32.–

Reymond
Saint-Honoré 9
Neuchâtel

FRISCO

la fraîcheur des légumes et fruits qui viennent d'être cueillis —

POIS FINS 100 g. net **Fr. 2.45**
HARICOTS FINS 500 g. net **Fr. 2.55**
EPINARDS 700 g. net **Fr. 3.50**
FRAISES 600 g. net **Fr. 3.50**
FRAMBOISES 600 g. net **Fr. 4.20**
5 % S. E. N. & J.

Zimmermann S.A.
Epicerie fine

Radio Corporation Américaine

trois ondes, en bois, servi six mois, garantie, cédé à Fr. 195.— au comptant. — Ecrire à H. A. 69 au bureau de la Feuille d'avis.

Machine à tricoter

Dubied M. R. 80, jauge 36, à l'état de neuf, ainsi qu'un divan et trois fauteuils usagés. Prix avantageux. Seyon 9, après 19 heures.

A vendre, faute d'emploi, une

chaudière à vapeur

« Simox », en très bon état ; conviendrait pour jardinier ou porcherie. Henri Sandoz, la Jonchère, tél. 7 13 86.

« TOPOLINO »
moteur neuf, taxe payée pour le 1er semestre, prix Fr. 1200.—. Adresser offres écrites à R. T. 120 au bureau de la Feuille d'avis.

L'EPLATTENIER
à vendre tête de soldat. Bas prix. Côte 53. Tél. 5 50 23.

A vendre
« Hillman »
conduite intérieure, quatre ou cinq places, 7 CV., modèle 1949 (roulé 39,170 km.), soigneusement entretenue, excellent état, pour cause de double emploi. Pour renseignements : tél. 5 38 26.

Serviettes d'affaires

SERVIETTES D'AFFAIRES
avec deux poches extérieures
En cuir, depuis **Fr. 21.50**
En cuir (vachette) première qualité, depuis **Fr. 28.50**

SERVIETTES AVEC FERMETURE ÉCLAIR
En cuir, depuis **Fr. 11.30**
En cuir (vachette) première qualité, depuis **Fr. 13.80**

SERVIETTES D'ÉCOLE
avec poche extérieure à fermeture éclair, depuis **Fr. 21.—**

L'ARTICLE DE CUIR S'ACHÈTE CHEZ LE MAROQUINIER

BIEDERMANN
NEUCHATEL

Nouveau! *Sleepwell*

Unique dans les annales de l'ameublement !

Le lit double combiné, entièrement métallique (deux lits de 90 × 190 cm.), y compris deux sommiers spéciaux et deux bons matelas à ressorts est livrable immédiatement, complet, avec garantie de 10 ans, au prix sensationnel de **Fr. 399.–** ou à crédit, **depuis Fr. 30.—** par mois. C'est le meuble le plus pratique, le plus populaire et le plus avantageux de l'année !

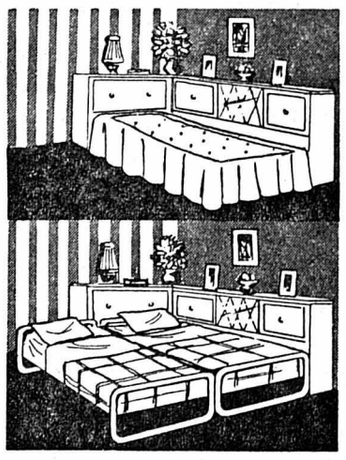

Ne manquez pas de venir le voir chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
Rue Saint-Maurice Tél. (038) 5 23 75

Très important ! Malgré le prix très bas et les grandes facilités, reprise **en compte** de votre vieux lit ou divan ! Profitez tous de cette action sensationnelle...

au Corset d'or
ROSÉ-GUYOT
RUE DES ÉPANCHEURS 2 . NEUCHATEL

Warner's
LE GANT

Un conseil d'élégance ! La jolie robe de style que vous porterez cette saison exigera de vous: finesse de la taille, correction du buste, galbe des hanches. Il faut, Madame, une ceinture ou un corselet

VENTE EXCLUSIVE

5 % Timbres S.E.N. & J.

Mesdames

Superbe choix

pour

CADEAUX DE NAISSANCE

Les exclusivités

Savoie-Petitpierre s.a.

SPÉCIALISTES NEUCHATEL

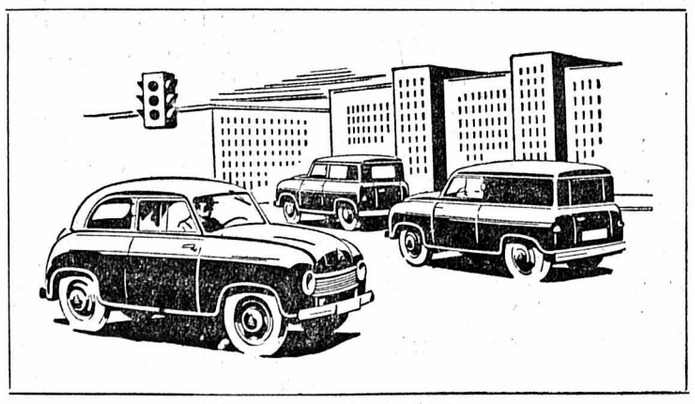

LLOYD

La voiture vraiment populaire 2 CV
Traction avant
Refroidissement air

4 places dès Fr. 4475.–

Echange standard du moteur Fr. **185.–**

Distributeur pour Vaud, Neuchâtel, Valais, Fribourg :

GARAGE ST-CHRISTOPHE, LAUSANNE S. A.
PRÉ-DU-MARCHÉ 40 TÉLÉPHONE (021) 24 50 56

SOUS-AGENTS. — NEUCHATEL : La Chaux-de-Fonds : MM. Ammann & Bavaresco, Commerce 85. Tél. (039) 2 31 25. Corcelles : M. Emile Freiburghaus, garagiste. Tél. (038) 8 11 82. Travers : M. Maurice Caretti, garagiste. Tél. (038) 9 23 32.

REGENT

La première cigarette King Size des USA

Aux Etats-Unis, les cigarettes King Size conquièrent sans cesse de nouveaux amateurs. Grâce à leur long format, elles se fument plus agréablement et laissent une sensation de fraîcheur.
Les cigarettes King Size exigent des mélanges de tabacs fins, soigneusement choisis et d'un arôme délicat. — La Riggio Tobacco Corporation, New York met de pareils mélanges au service de la production suisse de leurs cigarettes Regent.

REGENT
KING SIZE AMERICAN CIGARETTES
FILTER TIPPED AND PLAIN
20 CIGARETTES FR. 1.30

Fromages frais !
GERVAIS
PETIT-SUISSE
ET
CARRÉ
Deux vedettes dans la troupe des fromages frais
MARQUE CH GERVAIS DE GARANTIE
adu

Des rumeurs montent de la buanderie!

Notre dévouée lessiveuse, Mme Blanc, semble avoir retrouvé depuis quelques jours toute son ardeur juvénile. Pourtant, elle n'a plus vingt ans, elle était déjà au service de ma mère. Oui, j'en conviens, j'ai souvent été indulgente à son égard, car elle était, ici et là, par trop fatiguée. Mais tout a changé depuis que Radion «doux comme l'eau de pluie» a fait son apparition dans la maison. Elle travaille maintenant comme une jeune et ne cesse de vanter les qualités de ce produit: combien il lui facilite sa besogne tout en rendant le linge encore plus blanc, d'une blancheur immaculée qu'elle n'avait jamais pu obtenir autrefois, malgré toute sa bonne volonté. Je dois l'avouer, elle a entièrement raison. Avec le nouveau Radion, le linge devient en effet beaucoup plus doux et moelleux au toucher! De tels soins ne peuvent que prolonger la longévité de mon trousseau. Il n'est même plus nécessaire de recourir à des auxiliaires. Pourquoi? Parce que Radion contient du savon pur et ça, c'est toujours encore ce qu'il y a de meilleur. Il faut absolument que j'en parle à mon amie. Mais j'y pense, elle connaît déjà Radion «doux comme l'eau de pluie»! Les résultats qu'elle obtient dans sa chaudière sont tout aussi remarquables que ceux que j'obtiens dans ma machine à laver. La douceur de l'eau de pluie... voilà ce dont rêve chaque ménagère! C'est pourquoi le nouveau Radion trouve partout un si bon accueil! R 49

MESDAMES
notre collection de printemps — très chic — vous attend.
GEORGES O. MARIOTTI
Chapelier modéliste
1er étage **Rue de l'Hôpital 5**
au-dessus de la boucherie Jaccard

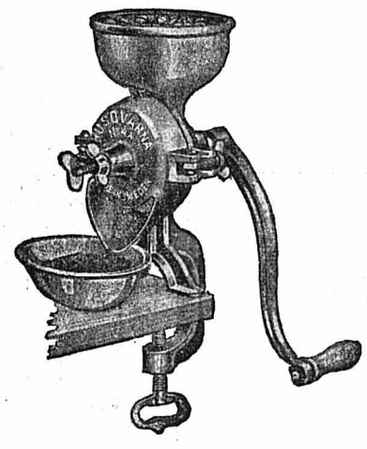

Force et santé
grâce à une cure de blé avec notre merveilleux
MOULIN A MOUDRE LE BLÉ
H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

POUR
Fr. 2450.–
DÉJÀ...
On peut enrichir son foyer d'un magnifique petit piano neuf. A ses qualités musicales, à son prix, il joint le mérite d'une présentation sobre et élégante.

Devis d'échange sans engagement
VENTES - LOCATIONS
FACILITÉS DE PAIEMENT

M. Scelba aux prises avec les communistes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Et pourtant, selon les déclarations de la campagne électorale, ils devraient considérer ce gouvernement d'un œil moins défavorable que le gouvernement Pella, lequel ne pouvait subsister qu'avec l'appui de la droite monarchiste. Notez bien que l'été dernier, M. Nenni avait engagé M. Saragat à soutenir la formule Piccioni, à laquelle lui-même ne s'associait pas, et où les libéraux seuls participaient de façon bien moins importante que cette fois-ci.

Il semble donc bien que M. Nenni et avec lui M. Togliatti se soient élevés contre le gouvernement Fanfani parce que celui-ci proposait les réformes sociales devant assurer l'amélioration du sort du prolétariat, tandis qu'ils sont encore plus opposés à M. Scelba, lequel maintient le programme social de M. Fanfani tout en y ajoutant de larges concessions en portefeuilles aux social-démocrates de Saragat et aux libéraux de Villabruna.

M. Scelba et les démo-chrétiens ont été si loin dans ces concessions que tous les ministères sociaux, à l'exception de l'agriculture, sont attribués à des Saragatiens de la plus stricte observance. Aux libéraux, M. Scelba a fait deux concessions d'importance pour le laïcisme et le libéralisme économiques : l'instruction publique et le commerce et l'industrie.

Pourquoi donc les socialistes et communistes foncent-ils sur un gouvernement qui accomplit les réformes qu'ils avaient demandées, et qui donnent à l'Etat cette couleur laïque qu'ils avaient si longtemps réclamée ? Le motif est que les sociaux-démocrates ont toujours été la bête noire des communistes parce qu'ils sont leur principal concurrent. La social-démocratie de M. Saragat ne veut pas d'une dictature du prolétariat, parce qu'elle ne veut pas de dictature. M. Nenni qui avait sous le fascisme et dans l'exil rompu avec éclat des lances avec le communisme, commit en 1946 l'erreur de croire à la victoire imminente du communisme italien. Il inventa alors le « fusionnisme », c'est-à-dire une tactique consistant à rester séparé du communisme jusqu'au jour où la nécessité se ferait sentir de se fondre avec lui. M. Nenni conclut avec M. Togliatti ce pacte d'unité d'action que tous les efforts accomplis par le centre démocratique et par M. Saragat personnellement pour réaliser « l'ouverture à gauche », demandée par Nenni lui-même, ne sont pas parvenus à rompre. M. Nenni a ainsi donné la preuve qu'il est désormais attaché au communisme, qu'il est son succube, sa pointe avancée et que son rôle consiste à tromper l'électeur en donnant une étiquette socialiste à ce qui au fond est du communisme.

Double tactique

La tactique poursuivie dans la salle parlementaire par l'extrême-gauche est désormais double. Elle consiste d'abord à pousser les démo-chrétiens à s'entendre avec les monarchistes et le mouvement social d'extrême-droite pour former un gouvernement. Et en effet, M. Togliatti était bien moins défavorable à M. Pella qu'à M. Scelba. Le président du conseil a d'ailleurs vivement reproché cette palinodie à son adversaire communiste dans son discours de mercredi. Il est clair par conséquent que les communistes espèrent voir la démocratie chrétienne se discréditer aux yeux de l'électeur par une alliance trop évidente avec l'extrême-droite, ou simplement la droite. M. Togliatti n'est pas pressé. Il attend que la poire mûre tombe entre ses dents avides et que de nouvelles élections lui donnent cette majorité qui lui a échappé de justesse.

Contre cette éventualité, qui ferait tomber le rideau de fer sur la riante Péninsule, M. Scelba ne dresse pas seulement le rempart de sa police. Il prend la précaution de faire entrer l'Italie dans la C. E. D., sans compter celle déjà prise par M. de Gasperi de signer le Pacte atlantique. Certainement les Etats-Unis et les autres puissances occidentales ne pourraient permettre à l'U. R. S. S. de s'installer en Italie, au beau milieu de la Méditerranée. La Péninsule courrait grand risque alors de devenir une autre Corée.

Deux regrettables affaires

Enfin, la tactique de M. Togliatti revêt un autre aspect dans la pratique. Il s'agit de la campagne de calomnies dirigée contre le gouvernement Scelba à propos de deux affaires : le cas Wilma Montesi et le cas Pisciotta. Dans le premier, il s'agit d'une lamentable histoire de cocaïne où est impliqué l'aristocrate sicilien Montana à propos de la mort, probablement par assassinat, de la jeune Wilma Montesi. L'aspect politique de l'affaire apparaît parce que l'un des compagnons de Montana est Piccioni, fils de l'actuel ministre des affaires étrangères. Mais rien jusqu'ici ne prouve que Piccioni junior ait trempé dans un assassinat, et il reste à prouver qu'il ait pris part à des orgies de stupéfiants. Les dépositions faites cette semaine sont toutes dues à des personnes du demi-monde gravitant autour de Montana et de ses amis.

Quant au cas Pisciotta, il a été évoqué par les discours communistes à la Chambre, l'un d'eux affirmant même que « la dictature fasciste avait ceci de mieux que la dictature démo-chrétienne, soit qu'on était sûr de ne pas être empoisonné dans ses geôles ». On sait en effet que Pisciotta, ex-second de Giuliano et son meurtrier, a été empoisonné il y a quelques jours dans la prison de l'Ucciardone de Palerme. Si la chose n'est pas encore prouvée officiellement, le fait demeure que le bandit qui purgeait une peine de prison à vie, mourut en quelques minutes et que son visage prit cette couleur livide qu'ont ceux qui ont ingurgité du cyanure de potassium. Trois des gardes de l'Ucciardone ont été arrêtés. Il est clair que ces deux affaires, comme jadis l'affaire Dreyfus, peuvent causer le plus grand tort au gouvernement au pouvoir. Pour le moment ni l'une ni l'autre n'atteint aux proportions de l'« affaire ». Mais les communistes font tout ce qu'il faut pour cela.

Pierre-E. BRIQUET.

Comment se sont déroulées les élections au Soviet suprême de l'U.R.S.S.

Les ouvriers et les paysans n'auront aux Chambres que le 19 % des voix

Ainsi que nous l'avons brièvement annoncé, les Soviétiques ont été appelés dimanche à désigner les 1331 députés composant les deux chambres du Soviet suprême de l'U. R. S. S. — le Conseil de l'union et le Conseil des nationalités.

La campagne électorale, ou ce qui, dans le pays des Soviets, en tient lieu, s'est déroulée selon le même rite que les campagnes de 1946 et de 1950.

Quant aux élections elles-mêmes, écrit le « Figaro », l'on sait qu'en U. R. S. S. 99 % des électeurs se présentent aux urnes et désignent les députés d'un élan spontané et unanime, leur choix étant singulièrement facilité par le fait qu'il n'existe, dans chaque circonscription, qu'un seul candidat. Ainsi le pointage des candidatures officielles permet d'établir d'avance la composition du Soviet suprême et, partant, la façon dont le comité central a organisé la représentation populaire dans le parlement « le plus démocratique du monde ».

Les candidats à la députation constituent ce que la presse soviétique désigne par « bloc des communistes et des sans parti ». Entendez par là que 1276 candidats ont été choisis parmi les six millions de citoyens inscrits au parti, et que, dans ce qui reste de la population, soit quelque 204 millions d'habitants, l'on a retenu pour la figuration cinquante-cinq « sans parti » — quelques travailleurs manuels et quelques vieux professeurs. La disproportion devient encore plus frappante lorsqu'on sait que, parmi 140 millions de paysans, le parti ne compte, de l'aveu de Khrouchtchev, qu'un million d'adhérents.

Bien que les députés communistes (96 % du total) soient soumis par le parti à une discipline des plus strictes, le régime s'assure contre toute éventualité en envoyant siéger au parlement ses serviteurs les plus dévoués. C'est ainsi que la part de l'appareil de l'Etat (présidents des praesidiums des différentes républiques, ministres, hauts fonctionnaires, représentants des pouvoirs locaux) est de 20 %. Deux autres parts d'égale importance sont attribuées à l'appareil du parti (secrétaires des comités centraux et des organisations locales, dirigeants du Komsomol) et aux dirigeants de l'économie. Les maréchaux, généraux et amiraux détiennent, enfin, 4 % des sièges.

Quant aux ouvriers « avant-garde du prolétariat », leur proportion est de 12 %.

La situation est plus significative encore lorsqu'on passe à l'économie rurale. Ici, les représentants des cadres sont deux fois plus nombreux que ceux des travailleurs. Les membres des kolkhozes sont au nombre de cinquante-neuf, dont cinquante « vachères honoraires » et « éleveuses émérites de porcs ».

Quinze pour cent des sièges reviennent enfin à l'intelligentzia soviétique — académiciens, professeurs, instituteurs, écrivains, artistes et médecins.

Lénine disait que n'importe quelle cuisinière devrait pouvoir diriger l'Etat soviétique. Trente-six ans après la révolution d'Octobre, les ouvriers et les paysans du pays du socialisme se voient octroyer au Soviet suprême 19 % du total des voix.

A l'exception de l'aviation

Les forces armées américaines vont être réduites de 400,000 hommes

WASHINGTON, 17 (Reuter). — Le secrétaire à la défense des Etats-Unis, M. Charles Wilson, a exposé, lundi, devant la sous-commission des forces armées de la commission des crédit du Sénat, les détails du « new look » du programme militaire du gouvernement Eisenhower. Il a déclaré qu'entre la fin de cette année et le mois de juin 1955, les forces armées américaines — à l'exception de l'aviation — seront réduites de plus de 400,000 hommes. En ce qui concerne l'armée de terre, 308,000 hommes, la plupart d'unités non combattantes, seront démobilisés. En revanche, les effectifs des forces de défense antiaériennes des engins téléguidés seront augmentés. Les effectifs de la marine seront réduits de 76,400 hommes et ceux des fusiliers marin de 28,000.

Le nouveau programme militaire est comparable à celui d'avant la guerre de Corée. Le secrétaire à la défense a ajouté que le total des forces armées américaines comprendra en juin 1954, 3,330,000 hommes et un an plus tard, 3,047,000 hommes. Un budget de 81,5 millions de dollars sera mis à leur disposition pour l'année fiscale 1955.

Les places de l'aviation

WASHINGTON, 17 (Reuter). — Le chef de l'état-major général de l'aviation américaine, le général Nathan Twining, a annoncé, lundi, que l'aviation envisageait des plans en vue d'équiper chaque avion de combat et chaque bombardier, d'armes atomiques, pour l'emploi tactique contre les forces de terre.

Le général Twining a ajouté : « La capacité d'amener rapidement des renforts atomiques est d'une grande importance, pour faire face à la supériorité numérique de l'ennemi. L'aviation soviétique — ainsi que le déclare notre service secret — améliore sans cesse sa qualité et son efficacité. Les rapports affirment que l'U.R.S.S. construit des bombardiers à long rayon d'action, capables d'attaquer directement les Etats-Unis. Elle construit, d'autre part, des bombardiers légers à réaction, qui constituent une sérieuse menace pour l'Europe et l'Extrême-Orient, et un meilleur système de défense aérienne par l'emploi de radars.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA BELLE AUX GERFAUTS

par 32

MAGDA CONTINO

XIV

Malgré les émeutes du Caire, l'« Arabia » assurait encore un service presque régulier entre la première cataracte — captée par le barrage d'Assouan — et la capitale de l'Egypte moderne. Généralement, ce bateau confortable ne transportait que des touristes amateurs de paysages et de repos. Depuis que les Britanniques et les Egyptiens étaient sur pied de guerre, l'«Arabia » ne promenait plus que des négociants, des officiers et quelques-uns de ces mercantis internationaux qui surgissent toujours comme par enchantement, tels des chacals en quête de proie, dans un pays en pleine évolution.

La vie à bord du bateau en était faussée et comme suspendue. Le bar, seul, réussissait à attirer encore quelques assoiffés, mais ceux-ci se désaltéraient sans enthousiasme. La bibliothèque, qui offrait les dernières nouveautés et un joli assortiment d'ouvrages sur l'Egypte ancienne et moderne, était désertée. Le piano restait fermé, le poste de radio ne jouait plus des airs de danses mais diffusait les dernières nouvelles amplifiées, très amplifiées, l'Egypte étant beaucoup plus méridionale que Marseille ! Un accrochage entre deux individus d'opinion opposée prenait des proportions d'émeute, ce qui ne calmait pas les esprits.

Sur « L'Arabia », Stéphane Darcet et Pascale, terminant leur voyage de noces, revenaient vers le Caire.

La ravissante Mme Darcet avait su conquérir par sa gaieté et son ignorance politique les jeunes Egyptiens du bord. Du moment que le couple ne s'occupait pas des affaires du pays, on lui pardonnait d'être européen.

Sur le bateau, un commerçant anglais et son fils s'étaient risqués assez témérairement. Ils devaient se croire immunisés par leur qualité de Britanniques et ne remarquaient pas les regards qui les suivaient. En Europe, leur attitude eût passé — peut-être ! — pour une forme de courage, en Egypte, elle était considérée comme une provocation stupide.

Au grand soulagement de Stéphane, les deux Britanniques s'étaient révélés d'un milieu très différent du sien. Le père ne parlait que de négoce et le fils de football. Leur niveau intellectuel était assez bas. Stéphane, au bout de deux ou trois essais infructueux, les abandonna à leur conversation ; il avait un excellent prétexte : sa jeune femme.

Parmi les passagers, un Egyptien d'un certain âge devina rapidement ce qui séparait les deux groupes d'Européens. Il était lui-même professeur à une école d'art et il sympathisa tout de suite avec Stéphane. Cela valut au jeune couple de terminer le voyage sans complication.

Les autres passagers, les employés, le barman même, avaient affecté, au début, de ne comprendre ni anglais, ni français. Comme par miracle, ils entendirent la langue de Stéphane après sa première conversation avec le professeur égyptien.

On dit que les Anglais emmènent avec eux les mœurs et les habitudes anglaises ; Pascale, visiblement, avait conservé ses habitudes propres. Elle aimait la danse : elle fut la première personne à ouvrir le piano. Elle aimait les chansons langoureuses : elle décida le barman, qui avait seul le droit de manipuler la radio, à rechercher sur un émetteur quelques rumbas égarées.

Après avoir regardé distraitement le paysage, les monuments, les gens qui défilaient sous ses yeux depuis son arrivée en Egypte, elle continuait sa même petite vie. A Assouan, après une visite aux souks couverts qui traversaient complètement la ville et acheté quelques babioles parmi les plus chères, elle avait réclamé le restaurant de l'hôtel et son dancing. Actuellement, elle s'acharnait à retrouver, sur le piano de « L'Arabia », un air de tango dont la douceur de miel attira, comme des mouches, deux ou trois jeunes gens qui possédaient, assurément, un esprit beaucoup moins « libérateur » que leurs belliqueux concitoyens.

Pendant ce temps, à demi étendu sur une chaise-longue, Stéphane, près du professeur d'art, regardait le Nil et la rive avec curiosité. Les fellahs nonchalants, leurs femmes, leurs ânes chargés allaient vers le Caire ou en revenaient, trottant sur les hautes levées du fleuve. Pas si nonchalants qu'à l'accoutumée cependant, ces hommes qui péroraient soudain quand ils croisaient un groupe de connaissance ! Ils discutaient politique, naturellement ! La vieille Egypte se réveillait de son sommeil millénaire, on voulait, en haut lieu, aider, instruire le fellah — ce qui est louable ! — on lui apprenait la politique ! Hélas !

Le Nil était aussi bleu qu'au temps des Pharaons avec les reflets brillants d'une soie fine, tendue, sans un pli. Au loin, une longue chaîne de montagnes arides barrait l'horizon.

— Il y a là quelques cavernes, dit le professeur, qui connaissait la passion de Stéphane Darcet. Cependant, ces amoncellements granitiques ne sont pas favorables aux explorations et les cavités sont relativement récentes.

— De toute façon, l'époque n'est pas aux recherches, répondit Stéphane.

Il était triste. Il pensait à l'Auvergne, à ses explorations qu'il avait abandonnées, à la Belle aux gerfauts qui lui avait renvoyé son équipement et son sac sans un mot. Et il pensait aussi à Pascale qui l'avait deçu.

Le jour du mariage, Stéphane avait ressenti une fulgurante douleur devant les yeux noyés de larmes de Fanny et il entendait encore sa voix chavirée dire : « Pardonnez-moi, Stéphane, je viens de vous faire du mal. »

Jamais, avant ce jour, il n'avait supposé que la Belle aux gerfauts pût s'émouvoir. Sa sécheresse de paroles, son manque de grâce féminine, son attachement à ses oiseaux de proie si peu sociables, l'apparentaient physiquement et moralement à Falco, parfois à Rami quand elle était de bonne humeur.

En revanche, Stéphane avait cru à la douceur, à la grâce, à la tendresse de Pascale. A la joie satisfaite des premiers jours avait succédé une sorte de stupeur devant la révélation du caractère de la belle Mme Darcet. Elle raillait tout ce qu'il aimait et elle aimait tout ce qu'il détestait.

Maintenant, à la fin de son voyage de noces, c'était de l'angoisse qui habitait le cœur de Stéphane. Il n'osait pas se demander — pas encore ! — ce qu'allait être la vie près de Pascale.

« L'Arabia » croisa une cange qui remontait le courant. Deux des bateliers chantaient. Le professeur traduisit :

Toi, aux yeux noirs, baisse mollement tes paupières
Car tu mourras victime de l'amour
Et tu feras souffrir tes parents ;
Le fleuve de l'Amour englouti ; descends-y avec précaution.

Le second batelier répondait :

Toi, aux yeux noirs, ne leur mets pas de kohl,
Je t'adjure, ô belle, de les cacher,
Car les victimes de l'Amour seront prises dans tes filets.

Stéphane pensa que ces chansons-là vallaient bien des refrains révolutionnaires, mais ne le dit pas.

La plainte des archaïques sakiehs actionnées par un buffle ou un âne aux yeux bandés accompagnait la marche de « L'Arabia ». La précieuse eau du Nil était puisée par les godets d'une roue et déversée dans un réservoir que l'on ouvrirait, le soir venu, pour que le liquide allât, par les mille petites rigoles, rafraîchir et vivifier les champs de coton, de maïs, de trèfle et les magnifiques vergers.

Le professeur désigna à son compagnon un groupe différent des cultivateurs habituels : des femmes-soldats conduites par un sous-officier croisaient les femmes aux longues robes noires et les fellahs en robes bleues. Les petits enfants qui trottaient pieds nus, flottant dans leurs chemises décolorées, s'arrêtèrent stupéfaits devant cette anomalie : des femmes qui ne portaient que des fusils, qui n'étaient pas chargées comme des ânes, qui montraient leurs jambes et qui étaient équipées comme les Anglais.

(A suivre)

Laver ↓ et cuire ↓ Essorer

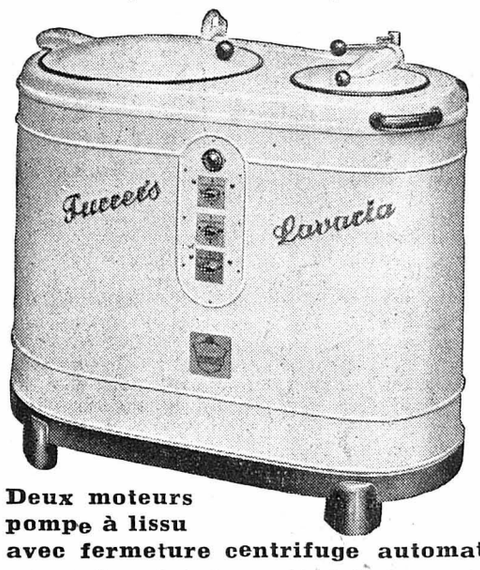

Deux moteurs pompe à lissu avec fermeture centrifuge automatique

Représentation générale pour la Suisse romande :

W. Bammerlin, Fleurier (Neuchâtel)

→ Envoyez encore aujourd'hui le coupon ci-dessous et demandez démonstration sans aucun engagement à votre domicile

A DÉCOUPER

et à envoyer ouvert affranchi à 5 ct.

Nom : .....

Lieu : .....

Rue : .....

CAISSES

Trois caisses 130 × 110
deux » 140 × 35
à vendre, 10 francs la caisse
Téléphone 5 65 01

Radio Albis 1953

six lampes, trois ondes, en noyer, œil magique, payé Fr. 450.—. Seulement Fr. 225.—. Encore sous garantie. Occasion unique. — Offres à case postale No 10,367, Neuchâtel 1.

ZARBO FLAN

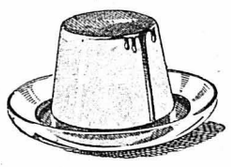

Le FLAN le plus imité

Un dessert exquis !

Essayez-le, VOUS aussi !

½ litre 80 ct. le paquet

1 litre Fr. 1.50 le paquet

N. H. Schmidt NEUCHATEL & Co.

En vente partout

G. AUBRY

Tailleur dames et messieurs

Temple-Neuf 4 Tél. 5 10 20

GRAND ET BEAU CHOIX DE TISSUS

dernière nouveauté

Le vêtement sur mesure vaut le supplément de prix

Bons tissus - Coupe individuelle
Travail à la main - Habille mieux
Se porte plus longtemps

Jean KREIS

Maître tailleur dames et messieurs

Câble 5, SAINT-BLAISE, tél. 7 55 14

Un complet sur mesure de

LA COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

GRAND-RUE 6 - 1er étage

vous donnera toujours entière satisfaction par sa bienfacture et son prix

---

Vous trouverez chez **A. SEHNAL**

anciennement MARTIN tailleur

LA COUPE
LA QUALITÉ
LA BIENFACTURE

Costumes - Manteaux - Uniformes

Dames et messieurs

Hôpital 7 NEUCHATEL Tél. 5 11 22

Les hommes qui tiennent à être bien vêtus... les hommes de la haute société et les amis du progrès font faire leurs vêtements sur mesure.
Le travail sur mesure, d'une exécution soignée, vous permet de faire réaliser vos désirs personnels à un prix abordable, vous offre un plus grand choix de tissus et de dessins... et vous sied parfaitement.
Ce n'est pas en vain que l'on dit: dans un vêtement sur mesure, on se sent bien et présente mieux.

Ernest BURKI

TAILLEUR
POUR DAMES ET MESSIEURS
Tél. 5 40 68 Neuchâtel Ecluse 31

Draps de première qualité
Plus de 500 échantillons à choix
Membre de l'Association suisse des maîtres tailleurs

A LA MODE DE CHEZ NOUS

Léon Frey, tailleur

Rue de l'Hôpital 17 Tél. 5 36 55

NOTRE ATOUT :

des prix avantageux

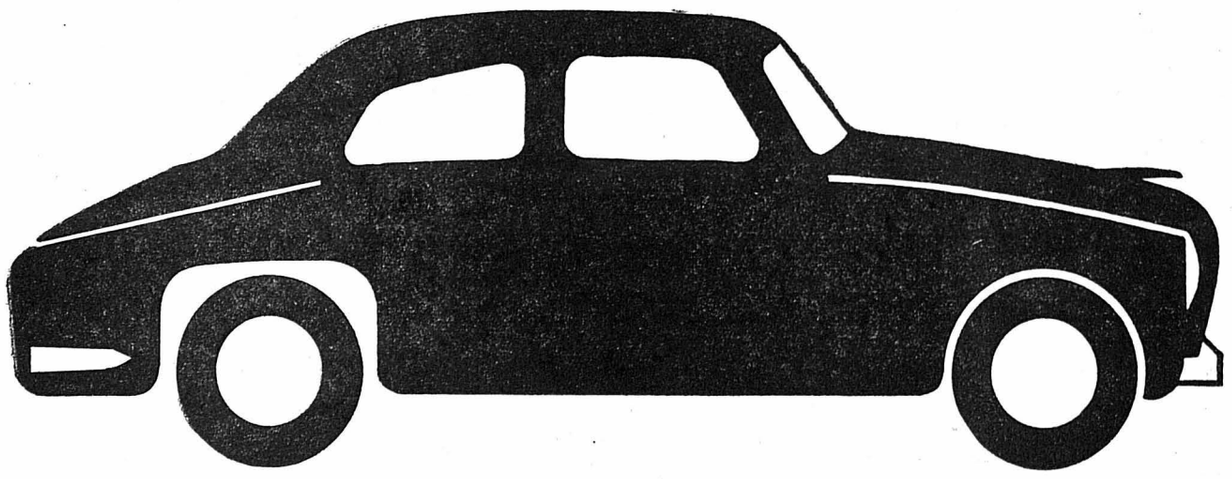

Alfa Romeo 1900

présente ses modèles au

SALON DE GENÈVE - STAND 31

Le succès de la « 1900 », voiture moderne et pratique par excellence, s'affirme chaque jour davantage sur le marché suisse.

Ses nouveaux prix :

Conduite intérieure 1900, 4-5 places	Fr. **18.500.—**
Conduite intérieure 1900-T.I., 4-5 places	Fr. **20.000.—**
Coupé 1900-C Touring, 2 + 2 places	Fr. **25.500.—**
Cabriolet 1900-C, 2 + 2 places	Fr. **25.850.—**

ALFA ROMEO MILANO

AGENCE GÉNÉRALE :

LUGANO : S. A. pour le commerce de produits ALFA ROMEO, rue A.-Riva 6. Tél. 2 42 35.

CONCESSIONNAIRES :

ZURICH : METROPOL Automobil-Handels A.G., Bahnhofstrasse 5. Tél. (051) 25 56 56.
Serv. Ass. Schlagenhauf A.G., Winterthurerstrasse 297. Tél. (051) 46 81 30.

SAINT-GALL : Garage Hugo Lutz, Langstrasse 2-4. Tél. (071) 24 21 21.

LUCERNE : Garage National, Haldenstrasse 23. Tél. (041) 3 15 15.
Serv. Ass. Erwin Hähn & Söhne, Kriens. Tél. (041) 2 21 41.

BADEN : Garage Barino Leoni, Bruggerstrasse. Tél. (056) 2 48 88.

COIRE : Calanda Garage A.G., Kasernenstrasse 30. Tél. (081) 2 14 14.

BRUGG : Garage Barino Leoni, Zürcherstrasse. Tél. (056) 4 27 27.

SCHAFFHOUSE : Rhein - Garage, F. Hübscher. Tél. 5 12 00.

BERNE : Fr. Ramseier & Co, Carrosserie Worblaufen. Tél. (031) 65 04 14.
Paul Lindt, Elite Garage, Murtenstrasse 17/21. Tél. (031) 2 62 22.

BALE : Neue City-Garage A.G., Steinentorstrasse 51. Tél. (061) 22 63 00.
At. Jakobs-Garage, O. Moos, Muttenz/BL. Tél. (061) 9 42 28.

GENÈVE : L. Noverraz, Station du Salon, Bd du Pont-d'Arve 53. Tél. (022) 5 34 55 et 5 45 55.

LAUSANNE : Pescio & de Graffenried, rue Etraz 11. Tél. (021) 23 58 23.
Serv. Ass. Garage Edelweiss, 139, avenue de Morges. Tél. (021) 24 03 44.

BRIGUE : Garage Moderne, Blatter & Cie. Tél. (028) 3 12 81.

BIENNE : Grand Garage du Jura S.A., rue Göuffli. Tél. (032) 2 51 51.

LA CHAUX-DE-FONDS : Etablissement du Grand-Pont S.A. Tél. (038) 2 31 35 et 2 14 39.

GRANGES : Garage Brändli, Solothurnerstrasse. Tél. (065) 8 60 69.

BELLINZONE : Garage Flli Buni, Piazza Caserma. Tél. (092) 5 25 31.

BIASCA : Garage Aldo Ponti. Tél. (092) 6 43 85.

CHIASSO : Garage A. Martinelli. Tél. 4 21 04.

GIORNICO : Luigi Maspero. Tél. (094) 9 61 19.

Coiffure en

Nouvelle ligne Printemps Eté

Dernière création de Paris

Haute coiffure Schenk

Membre du syndicat de la Haute Coiffure française

Pâques à Venise

15 - 19 avril 1954

A la suite d'un arrangement spécial

encore quelques places disponibles

Fr. 143.— tout compris

Inscriptions et renseignements au bureau, Sablons 39, et dans les magasins

Société coopérative de Consommation

A l'apéritif notre vin blanc cassis préparé à la véritable crème de cassis de Dijon !

Les Halles

Centre gastronomique

Assemblée générale

de la

Société neuchâteloise de patronage et de secours aux détenus libérés

mercredi 24 mars 1954, à 17 heures, au grand auditoire du collège des Terreaux, à Neuchâtel

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 22 avril 1953 ;
2. Rapport du comité de dames ;
3. Rapport de gestion ;
4. Comptes ;
5. Rapport des vérificateurs des comptes ;
6. Nominations statutaires ;
7. Nomination d'un agent du patronage ;
8. Divers.

Chez le TAILLEUR de la CLINIQUE D'HABITS Temple-Neuf 4 - NEUCHATEL - Tél. 5 41 23

Envois postaux

Stoppage artistique, brûlures, dégâts de mites, etc.

RETOURNAGE: manteaux, complets, costumes MADAME... pour 88.- faites RECOUPER un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume.

Nettoyage à SEC ou CHIMIQUE de complet ou costume. Teinture

Réparations de tous vêtements usagés REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage. PITTELOUD, tailleur

VACANCES EN ITALIE

MIRAMARE de Rimini (Italie)

PENSION « ADRIA »

Tout près de la mer, tout confort. Mai, juin, septembre 900 lires tout compris.

VISERBELLA de Rimini (Adria)

Pension « AQUILA »

sur la mer, tout confort, rénovée ; mai, juin, septembre, 1000 lires tout compris

Constipation, flatulence, obésité :

UN PRÉCIEUX AUXILIAIRE !

Les comprimés LAPIDAR No 10

à base de plantes médicinales

Dans les pharmacies et drogueries Fr. 3.75

Société de Musique

Mercredi 24 mars, à 20 h. 30

Grande salle des Conférences

Le « Quartetto italiano »

Paolo BORCIANI 1er violon
Elisa PEGREFFI 2me violon
Piero FARULLI alto
Franco ROSSI violoncelle

Quatuors de Mozart, Schubert, Verdi

Location à l'Agence STRUBIN, Librairie Reymond, et à l'entrée

N. B. - Il n'y a pas de répétition l'après-midi

Auto Ecole

Enseignement théorique et pratique

ANDRÉ MAIRE Parcs 44 Tél. 5 67 70

Deux bonnes spécialités :

Gâteau au fromage

Flûtes au beurre

BOULANGERIE PATISSERIE OTTO WEBER

Faubourg de l'Hôpital 15 - Tél. 5 20 90

Ménagères,

profitez de la saison :

EXCELLENTES

POULES

de notre abattage quotidien de Marin de Fr. 2.50 à Fr. 3.— le ½ kg.

AU MAGASIN

LEHNHERR

GROS FRÈRES DÉTAIL

Trésor 4 Tél. 5 30 92

On porte à domicile - Expédition au dehors

Pour une literie neuve de qualité

tous genres de matelas

H. EGGIMANN Tapissier-décorateur Brévards 1a - Tél. 5 48 91

Chaussures de sport et de travail pour hommes, avec forte semelle de caoutchouc profilée à partir de 39.80

CHAUSSURES Royal NEUCHATEL CENTRE VILLE

Reymond & Comminot MEDICALE OPTIQUE NEUCHATEL SUD DE L'HÔPITAL 10

Les spécialistes de la belle lunetterie

A vendre, pour cause de départ, une MOTO « Matchless 500 », prix avantageux. Téléphone 7 13 73.

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

Clôtures Echenard

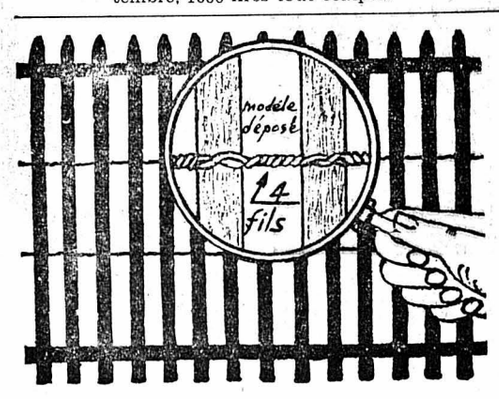

MAURICE BERTHOUD

Colombier

Tél. 6 30 24 - 6 33 84

A vendre une poussette bleu marine, marque « Helvétia », très confortable, Fr. 80.—. S'adresser : Grand-Rue 2 c, Corcelles, 2me étage.

A vendre une moto-side-car « N.S.U. », 500 cm³, à l'état de neuf. Prix à discuter. — M. Robert, Mail 67, Neuchâtel. Tél. 5 79 40.

A vendre une MOTO 100, cm3, trois vitesses, en parfait état, ayant roulé 6000 km., 500 fr. ; un vélo de dame « Condor», trois vitesses, genre anglais, à l'état de neuf, 130 fr. ; un pousse-pousse en bon état, 60 fr. — Vaucher, 11, Valangines, tél. 5 61 40.

A vendre une motogodille « Johnson », 10 HP., avec réservoir séparé, à l'état de neuf. — Tél. 7 54 15.

Baraque à vendre au port de la Maladière. S'adresser à Mme Dellenbach, Gibraltar 18, après 17 h.

A vendre un pousse-pousse blanc, en parfait état, avec sac de couchage. Prix : Fr. 110.—. Téléphoner au No 8 27 08.

Belles truies primées, prêtes pour la fin mars, une dizaine, à vendre. — Burnet, éleveur, Fétigny s/Payerne, tél. (037) 10 24 77.

« VW » toit ouvrant, modèle 1950, revisée, peinture et pneus neufs, à vendre, tél. 6 73 52.

A vendre une cuisinière à gaz « Le Rêve », trois feux, en très bon état ; une charrette à bras à deux roues, à l'état de neuf. — Krähenbühl, Parcs 127.

A vendre une « Opel » 6 CV modèle 1936, moteur, embrayage et freins neufs, Fr. 1000.—, ou échange contre un scooter ou une moto.

Veste de daim à l'état de neuf, taille 48, à mi-prix, Fr. 85.—. Tél. 5 73 45 dès 19 h.

D'autres superbes milieux en bouclé 190 × 290 et quel prix ! Fr. 85.—

Choix à domicile

Facilités de paiement

Tapis Benoit

Maillefer 20 - Tél. 5 34 69

LUTZ MUSIQUE

Croix-du-Marché (Bas rue du Château)

Les plus beaux DISQUES

Soignez vos pieds en confiant l'exécution de vos supports plantaires au bandagiste - orthopédiste professionnel. Chaque support est établi individuellement selon la conformation de votre pied. Rien de commun avec les anciennes méthodes et supports terminés de série.

Reber

bandagiste - Tél. 5 14 52

NEUCHATEL

Saint-Maurice 7

VÉLOS d'occasion

Au magasin

M. BORNAND

POTEAUX 4

A BURG PRÈS DE MORAT

Visite au doyen de la Suisse

Le doyen de la Confédération est un citoyen de Villars-les-Moines, domicilié à Burg sur Morat depuis près de cent ans, et où sa famille serait arrivée autrefois de France, chassée de Savoie par la peste, comme, du reste, la famille Moccand de Meyriez. Ce vieil Edouard Coendet-Botschen, veuf depuis longtemps, est donc le plus vieux citoyen suisse, puisqu'il est né le 14 janvier 1851 ; il est ainsi entré dans sa cent quatrième année en possession de toutes ses facultés, fort et robuste, avec une petite faiblesse de l'oreille ; il lit chaque jour, sans lunettes, le « Bund », dont il est le plus vieux lecteur, car il s'intéresse beaucoup à la chose publique et rien de ce qui se passe dans le monde ne lui est indifférent.

Son village et sa maison

Nous nous sommes donc rendu à Burg, petit village d'agriculteurs, perdu dans les champs et les arbres, à 515 mètres au-dessus de la mer, à vingt minutes de Morat, à l'orée des belles forêts et des bois, où notre centenaire a tant travaillé et où il va chaque jour faire sa promenade quotidienne, car il aime la nature et les arbres ; ce sont des amis qu'il voit grandir et se développer, et auxquels il semble parler un langage familier.

Mais ce n'est pas facile de trouver le doyen de la Confédération, dont il est, ces jours-ci, le citoyen le plus célèbre.

« Ce n'est pas ma faute, nous dit-il, si je suis le plus vieux ! » Bien sûr !

Sa maison très basse et allongée, sa « villa » comme disent certaines personnes de la région, est perdue parmi des fermes proprettes et cossues ; on y entre par un corridor dont on atteint facilement le plafond en levant la main et où un homme de taille moyenne doit se pencher pour le traverser et arriver à la chambre — la « Wohnzimmer » — au plafond également très bas.

Nous sommes reçu par sa fille qui a plus de septante ans. Il est 10 h. 30 et dans le lit, tout près, un bon lit de paysan, repose tranquillement M. Edouard Coendet, immobile et calme; et voilà qu'il remue. Son beau visage si régulier et si fin, une vraie peinture à l'huile, nous le rend immédiatement sympathique.

Il a appris le français à Peseux

Il avance la main vers la nôtre et nous lui disons : « Cher monsieur Coendet, je vous apporte un petit souvenir et les vœux de la Fondation

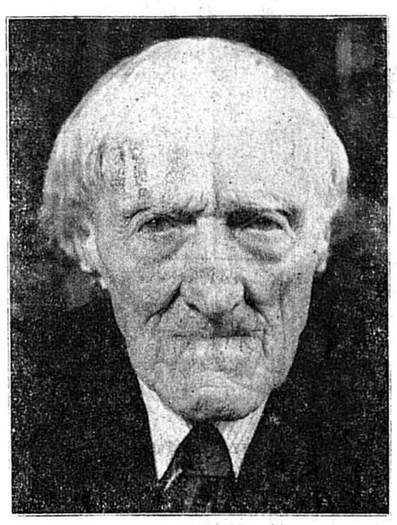

M. Edouard COENDET, qui est dans sa 103me année

« Pour la vieillesse » ; il prend alors l'enveloppe dans laquelle est une belle gravure de vieillard avec une dédicace, et la sort délicatement de l'emballage pour la regarder avec attention.

Puis je lui remets un verset biblique, admirablement imprimé ; c'est une parole du prophète Esaïe (chapitre 30, verset 15) : « ...En vous tenant en paix et en repos vous serez fort ; votre force sera de vous tenir dans le calme et la confiance... »

Alors il me dit de sa voix caverneuse : « Je ne sais pas lire en français. » — « Mais vous parlez joliment bien le français. » — « Oui, mon père étant mort quand j'avais six ans, mon enfance et ma jeunesse ont été passablement malmenées et je suis allé en place chez de braves vignerons de Peseux, où j'ai appris le français... »

Par bonheur, j'ai la même parole biblique en allemand ; je la lui remets ; il la lit avec un charmant sourire, qui dit son contentement et sa foi, et il rapproche et joint ses deux belles mains si fines et si blanches pour la prière que je dis pour nous trois.

Il reprend le verset biblique qu'il lit difficilement parce que la chambre est basse et que l'avant-toit de la maison fait de l'ombre à la lumière du soleil abondante ce jour-là.

« On n'a pas oublié le français », dit-il. Et il ajoute : « Quand on ne dort pas toute la nuit et qu'il fait froid, on aime rester au lit le matin... On est si bien chez soi ; c'est merveilleux. »

Sa société

Il y a quelques mois, son patriotisme s'est réveillé pendant le tir cantonal fribourgeois, à Morat, et il est bien souvent descendu s'asseoir à la cantine, pour trinquer avec ses amis et boire à la santé de la Confédération. Et quand quelqu'un lui disait : « Vous êtes Vaudois, monsieur Coendet ; votre nom est vaudois », il répondait avec une légitime fierté : « Non, je suis Bernois, de Villars-les-Moines. »

Il aime à participer à la vie publique, et rien de ce qui est humain ne le laisse indifférent ; il accepte les invitations ; c'est ainsi, par exemple, qu'il assiste régulièrement à l'arbre de Noël de l'Union chrétienne de jeunes gens de Morat, qui le fait prendre et reconduire chez lui en voiture ; il rentre heureux d'avoir si largement profité des joies matérielles et spirituelles mises à sa disposition et qui l'accompagnent dans sa maison.

Nous avons connu il y a quelques années une vieille dame Barbezat, des Verrières, qui est entrée dans sa cent quatrième année à l'hospice de la Côte, à Corcelles ; sans doute, elle avait tout ce qui lui était nécessaire ; elle était au lit et les bonnes diaconesses de Berne la soignaient avec un amour vraiment chrétien. Mais elle n'était pas chez elle, dans sa maison, tandis que notre brave petit vieux de Burg est chez lui. il fait ce qu'il veut et il aime à entendre les enfants qui chantent :

C'était un petit homme
Un tout petit homme,
Qu'on gardait bien au lit...

La vie est belle

On comprend que, dans ces conditions, M. Coendet soit heureux : on est si bien chez soi quand on a tout ce qu'on désire ; la vie est si belle quand on peut lire « sans lunettes » dans sa cent quatrième année, qu'on a des enfants qui sont grands-parents depuis longtemps et qu'on peut chaque jour faire une promenade, sans aucune infirmité, pour voir grandir les arbres qu'on a plantés...

Aussi, lorsque le Chœur d'hommes de Burg et les enfants de l'école communale sont venus chanter, le 14 janvier, devant sa maison, n'y a-t-il rien d'étonnant à ce qu'il ait dit à ceux qui lui faisaient fête :

« Je me recommande pour l'année prochaine ! »

G. V.

Le rapport de gestion de la Banque cantonale neuchâteloise souligne que l'année 1953 a été des plus favorables pour l'industrie du canton

Le rapport de gestion de la Banque cantonale neuchâteloise pour l'année 1953 met en lumière, en quelques pages, l'activité intense qui n'a cessé de régner dans la plupart des secteurs et les répercussions favorables de cette activité sur l'économie générale du pays.

Pour l'industrie neuchâteloise, l'année 1953 a été des plus favorables. Les exportations d'horlogerie ont dépassé de 24 millions de francs les chiffres records de 1952, résultat dû, partiellement du moins, aux interventions de l'O.E.C.E. pour amener ses membres à assouplir leurs tendances protectionnistes. La concurrence allemande et la fraude douanière couramment pratiquée dans certains pays d'Extrême-Orient constituent pour les exportateurs de sérieux obstacles et les obligent à pratiquer une sévère politique des prix.

L'industrie du chocolat et de la cigarette ont fourni un effort particulier pour attirer l'attention du public et pouser davantage encore la modernisation de leurs installations. Les corps de métiers en rapport avec la construction ont bénéficié toute l'année d'ordres importants. Cependant, la demande d'appartements se fait moins pressante, exception faite des logements à loyer modeste, encore très insuffisants.

Sauf en ce qui concerne les emblavures au Val-de-Ruz, les conditions atmosphériques ont permis d'obtenir un rendement normal des produits du sol. Les résultats de l'agriculture neuchâteloise, orientée essentiellement vers la production laitière, ont toutefois été influencés par la lutte contre la tuberculose bovine qui, malgré une nouvelle contribution de l'Etat de 1,200,000 fr., exige des propriétaires d'importants sacrifices. Le statut du lait assure au paysan une certaine stabilité pour l'écoulement de ses produits, mais exigera de sa part davantage de soins et de précautions, ce qui ne restera pas sans répercussions sur le prix du lait.

L'établissement du cadastre viticole prévu par le statut du vin ne jettera pas de perturbations dans l'économie viticole du canton, où le 80 % environ des vignes seront classées en zone A. Les difficultés d'écoulement n'en sont pas surmontées pour autant, et les mesures de blocage-financement de l'Etat sont toujours indispensables. Au 31 décembre 1953, 1,367,000 litres de vin blanc des récoltes de 1951 et 1952 étaient encore bloqués.

La haute conjoncture influence également les comptes de l'Etat et des communes, qui ont été en mesure d'exécuter d'importants travaux d'urbanisme et de poursuivre une saine politique d'amortissements.

~~~

L'évolution favorable de la conjoncture se reflète dans les comptes de la banque officielle, dont le bilan accuse une augmentation d'une dizaine de millions. On en trouve également la manifestation dans le recul du degré d'utilisation des crédits, qui tombe de 54 % en 1951 à 47 % en 1953, ainsi que dans une forte plus-value des comptes courants créanciers et des dépôts d'épargne. Ces capitaux ont été en partie investis sous forme de rescriptions fédérales comptabilisées sous la rubrique « Effets en portefeuille ». Les « Avances et prêts à terme fixe gagés » sont également en augmentation. Ce dernier poste figurant au bilan pour 24,800,000 fr. comprend environ 77 % de placements hypothécaires en premier rang garantis par le nantissement de cédules au porteur.

Les comptes de résultat ont été influencés par la prospérité réjouissante de l'économie. A part les produits des immeubles et les produits divers, maintenus à leur niveau antérieur, et les produits des effets, en légère régression par suite de la diminution du papier sur l'étranger, tous les postes de l'avoir sont en augmentation. Les intérêts passifs, de leur côté, subissent le contrecoup de l'augmentation de l'épargne et la diminution du solde dû à la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

Rappelons que le bénéfice net s'élève à 1.073,670 fr. 57 (1952 : 1,070,367 fr. 86). Déduction faite de l'intérêt et de l'amortissement du capital de dotation de 15 millions, le résultat a permis de verser 175,000 fr. au fonds de réserve et de mettre 260,000 fr. à la disposition de l'Etat de Neuchâtel.

LA VIE RELIGIEUSE

Une Bible revue et corrigée

(S. p. p.) L'hebdomadaire « Match », dans son No du 6 au 13 février annonce la prochaine publication aux éditions du parti communiste allemand d'Allemagne orientale d'une Bible revue et corrigée, destinée à rallier les militants qui seraient tentés de déserter pour raisons religieuses. Il en cite comme exemples les textes suivants :

« Jésus jeune ne possédait ni argent ni terres. »

« Sa mère était une brave paysanne opprimée par les gros propriétaires terriens. »

« Judas vendit son maître à la clique des réactionnaires tout comme ceux qui trahissent aujourd'hui Dieu et leur patrie au profit de l'impérialisme mondial. »

On est naturellement choqué de voir la Bible ainsi utilisée pour une propagande politique. Mais un journal français fait remarquer à ce propos qu'il n'y a rien là de très nouveau. Sous la Restauration, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, affirma du haut de la chaire de Notre-Dame : « Non seulement Jésus-Christ était fils de Dieu, mais encore il était de très bonne maison du côté de sa mère et il y a d'excellentes raisons de voir en lui un héritier du trône de Judée. »

Les uns annexent Jésus au prolétariat, les autres l'ont annexé aux « bonnes familles ». Le procédé est le même.

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

17 février. — Suspension de liquidation de la succession insolvable de Paul Schorpp, de son vivant ancien voiturier, à Neuchâtel.

17. L'état de collocation de la faillite d'André Mousset, industriel, à la Chaux-de-Fonds, peut être consulté à l'office des faillites de la Chaux-de-Fonds.

17. Réhabilitation de Louis-Henri Perrin, à Neuchâtel, des effets de la faillite prononcée contre lui le 4 octobre 1949, ce dernier ayant désintéressé tous ses créanciers.

20. Liquidation de la succession répudiée de Tripet Georges-Victor, de son vivant avocat à Neuchâtel.

20 février. — Suspension de liquidation de la succession insolvable de Jane-Colena Harker, de son vivant sans profession, domiciliée à la Chaux-de-Fonds.

20. Conclusion d'un contrat de mariage entre Yvan-Alcide Moor et Yvette-Hélène née Hofstetter, domiciliés à Fleurier.

22. L'autorité tutélaire du district de la Chaux-de-Fonds a prononcé la mainlevée de la tutelle de Nelly Gétaz, à la Chaux-de-Fonds, devenue majeure, et libéré Marcelle George, assistante sociale, de ses fonctions de tutrice.

22. Ensuite de demandes, les époux André-Henri Béguin et Marguerite-Rose Vuagneux, domiciliés à Bôle, ont conclu un contrat de séparation de biens.

24. Ouverture de la faillite d'Eugène et Madeleine Leuba, mercerie, bonneterie, lingerie, à Bevaix. Délai pour les productions : 25 mars 1954.

LA VIE NATIONALE

Le patronat favorable aux vacances individuelles (sauf dans l'industrie horlogère)

ZURICH, 17. — La commission chargée par la Société suisse d'utilité publique d'étudier la question des vacances s'est prononcée, dernièrement, sur cette question dans la mesure où elle intéresse les entreprises. Elle a entendu les représentants des patrons de l'industrie métallurgique, des machines, ainsi que de l'horlogerie, et ceux des salariés. Tous, sauf le représentant de l'industrie horlogère, ont préconisé des vacances individuelles en relevant qu'elles sont plus bienfaisantes, au point de vue psychologique, que les vacances collectives et qu'elles présentent en outre l'avantage de ne pas surcharger démesurément les transports.

La commission demandera aux organisations d'employeurs et de salariés de voir si les vacances tant individuelles que collectives ne pourraient pas être mieux réparties. Elle interviendra aussi pour que les salariés soient informés le plus tôt possible de la date de leurs vacances.

Le Conseil fédéral invite les présidents des Conseils d'Etat à une conférence

BERNE, 17. — Le Conseil fédéral a décidé d'inviter les présidents des gouvernements cantonaux à une conférence sur les problèmes suisses actuels. Cette conférence se tiendra le 8 avril prochain.

Les résultats de la collecte du 1er Août 1953

BERNE, 17. — Les membres du comité de la fête du 1er Août se sont réunis lundi à Berne, en assemblée annuelle ordinaire. Ils se sont occupés, notamment, des affaires de l'année écoulée. Le rapport et les comptes ont été approuvés. Ceux-ci accusent un produit net de la dernière collecte de 1,444,000 francs, dont 790,000 fr. ont été versés à la commission de la Nouvelle société helvétique s'occupant des Suisses de l'étranger. Une part a également été accordée à la commission d'aide aux écoliers suisses à l'étranger ; 10,000 fr. ont en outre été versés à la « Swiss Mercantile Society », à Londres, pour son école.

Sus à la constipation

En rétablissant les fonctions naturelles, en stimulant l'excrétion biliaire, la dragée Franklin fait bien digérer et contribue au bien-être. Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 1.80 la boîte de 30 dragées.
~~~

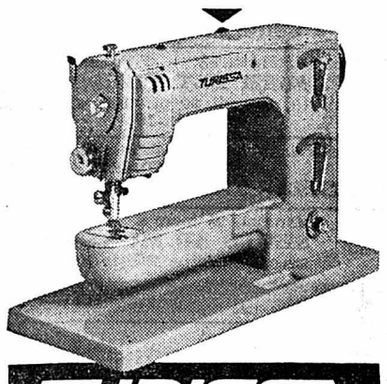

TURISSA

Chef-d'œuvre de l'industrie suisse, doté du couplage Triomatic qui vous offre de nouveaux avantages absolument exclusifs.

FR. **625.—**

Démonstrations
en tout temps à domicile :

W. MEIER - NEUCHÂTEL

Suchiez 8 - Tél. 5 68 16

Agent exclusif pour le canton
Service rapide. Facilités de paiements.

BON

Contre envoi de ce bon, vous recevrez gratuitement le prospectus « Turissa » détaillé.

Nom : .....

Adresse : .....

Lieu : .....

Echangez votre bon frit aujourd'hui encore !

AF1

Nous vous recommandons nos excellents

CANETONS DU PAYS

à Fr. 3.40 le ½ kg.
AU MAGASIN

LEHNHERR

GROS Trésor 4 FRÈRES DÉTAIL Tél. 5 30 92

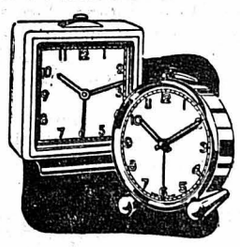

Beau choix de

réveils

depuis Fr. **9.—**

F. JACOT-ROSSELET
Clinique des montres
Saint-Honoré 1 Neuchâtel

Couleurs à l'huile Talens Rembrandt

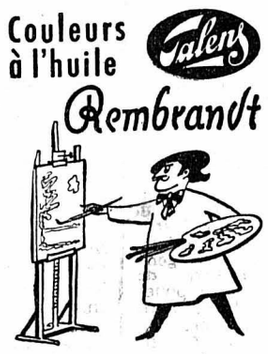

Pour les artistes et les amateurs

M. THOMET

Ecluse 15 - NEUCHATEL

Si vous aimez choisir

6

... plutôt que de vous contenter d'un article standard et unique, vous avez avantage à faire vos achats chez l'épicier indépendant. Soucieux de satisfaire aux exigences si diverses de sa clientèle, il a pour la plupart des produits **tout un assortiment des meilleures marques, mais il a aussi l'article réclame à très bas prix.**

Vous craignez que ce grand choix soit un facteur de renchérissement ? Ce serait peut-être le cas sans l'USEGO. Cette société suisse d'achat groupe plusieurs milliers d'épiciers progressistes et peut de ce fait obtenir pour ses membres (qui conservent cependant leur entière liberté) des conditions au moins aussi avantageuses que n'importe quelle puissante entreprise coopérative.

L'épicier USEGO est un commerçant indépendant qui se préoccupe personnellement de bien vous servir, vous accueille cordialement, vous offre un choix riche et varié d'articles de première qualité et vend aussi bon marché que ses grands concurrents.

LE MAGASIN Usego VOUS SERT BIEN ET A BON COMPTE

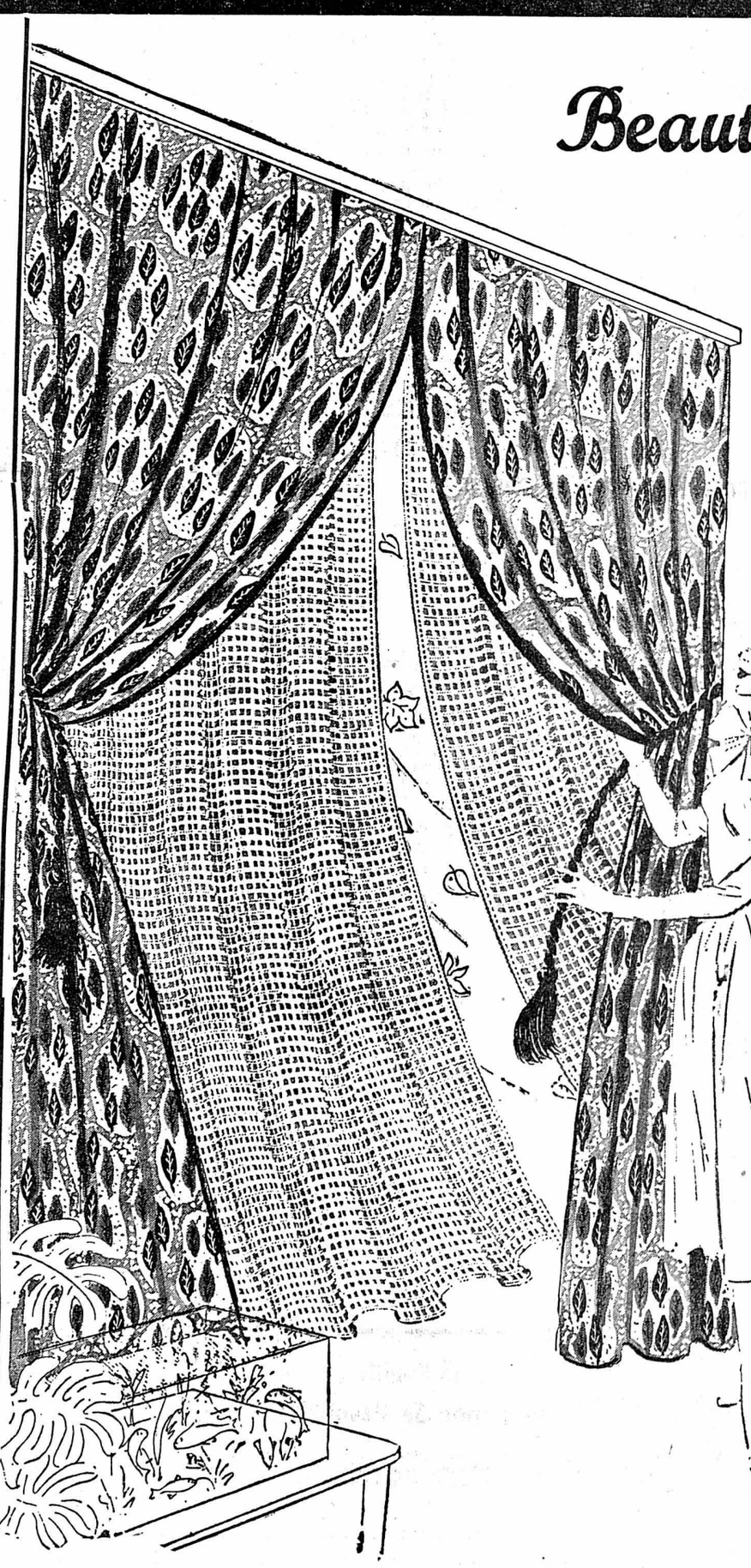

Beauté et Confort

Le Louvre vous propose pour embellir votre intérieur

Bourrette pur coton, jolie qualité unie. Teintes ameublement
Largeur 120 cm.
Le mètre **2.95**

Imprimé structure fleurie
Largeur 120 cm.
Le mètre **3.50**

Style mode
superbe structure, impressions modernes, pour studio ou salle à manger
Largeur 120 cm.
Le mètre **4.50**

Jacquard
très belle qualité
Largeur 120 cm.
Le mètre
9.80, 7.50 et **5.50**

Notre grand choix
en tulle, marquisette et vitrages encadrés, etc.

Voyez notre vitrine spéciale, rue du Trésor

AU LOUVRE

La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

A vendre une

machine à coudre

entièrement revisée. — S'adresser à Mme F. Luder, Parcs 121, téléphone 5 66 32.

Mille disques

à vendre, au choix, Fr. 1.—. A. Loup, place des Halles 13.

A vendre bon

café-restaurant

avec porcherie. — Faire offres sous chiffres P 2610 N à Publicitas, Neuchâtel.

Faute d'emploi, à vendre une

« VESPA »

ayant roulé 17,000 km. En parfait état. — Tél. 7 21 45.

AVANTAGEUX

Sardines TROCADERO h. o.
1er choix, très fines sans arêtes
(environ 236 g. brut)
avec escompte la bt. **Fr. 1.15**
NET la bt. **Fr. 1.09**

ZIMMERMANN S. A.
Epicerie fine

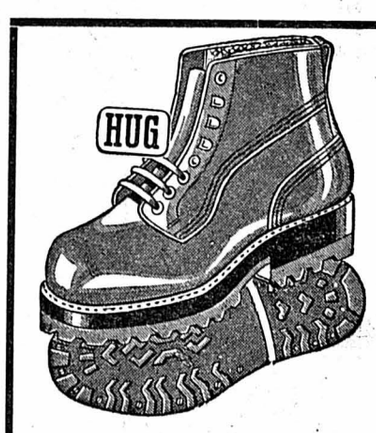

Chaussures de sport et de travail

de notre département spécial

avec très fortes semelles de caoutchouc profilé
à partir de
Fr. 35.80

avec ferrage militaire
à partir de
Fr. 34.80

TRÈS GRAND CHOIX
CHAUSSURES

J. Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHATEL

BERNINA BERNINA

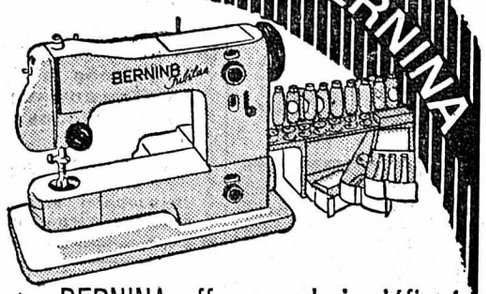

BERNINA offre un choix défiant toute concurrence de machines portables
à Fr. 395.-. 595.- et Fr. 695.-

Ce n'est pas par hasard que près de la moitié des machines à coudre vendues en Suisse durant 1953 sont des BERNINA.

Facilités de paiement
Location - Vente

Envoyez ce bon pour recevoir les prospectus

BON

Mlle/Mme/Mr. .....

Adresse .....

H. Wettstein
Seyon 16, Grand'rue 5
Neuchâtel Tél. (038) 5 34 24
Agence pour le canton de Neuchâtel

BERNINA BERNINA

PANORAMIQUE

NEUCHÂTEL — TEMPLE DU BAS

Dimanche 21 mars, à 17 heures

HARMONIE-MESSE

de JOSEPH HAYDN

pour CHŒUR, SOLI, ORCHESTRE ET ORGUE

Direction : Georges-Louis PANTILLON

Exécutants :

Chœur mixte du Gymnase cantonal et de l'Ecole normale

Lucie IMHOF, soprano
Béatrice MARCHAND, contralto
Robert KUBLER, ténor
Jean-Pierre LUTHER, basse
Samuel DUCOMMUN, organiste

L'Orchestre cantonal neuchâtelois renforcé

Direction : Mme P. Bonnet-Langenstein

Prix des places : Fr. 3.40 et 4.50

Réduction aux membres des J.M. et aux étudiants

Location : à l'Agence Strübin, librairie Reymond (tél. 5 44 66) et à l'entrée

---

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19

Une œuvre de toute grande classe !

ELLE N'A DANSÉ QU'UN SEUL ÉTÉ

Jeudi 18, vendredi 19, samedi 20 mars à 20 h. 15
Dimanche matinée à 15 h. (18 ans)

Fernand GRAVEY - Maria MAUBAN

LE PLUS HEUREUX DES HOMMES

Dimanche 21 et mercredi 24 mars à 20 h. 15

Cinéma - Royal

SAINT-BLAISE — TÉL. 7 51 66

Du jeudi 18 au dimanche 21 mars à 20 h. 30
Dimanche matinée à 15 heures
Un film d'aventure palpitant réalisé d'après le roman de Peter Cheney
Tyrone POWER - Patricia NEAL
Stephen Mc. NALLY - Hildegarde NEFF dans

COURRIER DIPLOMATIQUE

Les prodigieux exploits d'un messager secret à travers les capitales de l'intrigue internationale

---

Cinema Sonore - Colombier Tel. 6 35 62

Sophie DESMARETS - Fernand GRAVEY

MA FEMME EST FORMIDABLE

Vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 mars à 20 h. 15

Dimanche à 15 heures. Matinée pour familles
ENFANTS ADMIS

BRAHMA, TAUREAU SAUVAGE

Mercredi 24 mars à 20 h. 15

SEULS AU MONDE

avec Madeleine ROBINSON

Si vous allez au

Salon de l'Automobile de Genève

ne manquez pas de visiter notre

halle VW

au 2me étage

DISTRIBUTEUR :

Garage PATTHEY & FILS

Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 1

AGENTS : Garage Stram, Peseux
Garage Gonrard, Fleurier
Garage Devenoges, Cernier
Garage Bindith, Cortaillod

Autotransports de la Béroche B. B. B. S. A.

Assemblée générale des actionnaires

mardi 30 mars 1954, à 14 h. 15, à Saint-Aubin (Hôtel Pattus)

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport sur l'exercice 1953. 2. Nominations statutaires. 3. Décision sur réunion d'une assemblée générale extraordinaire.

Les comptes et rapports sont à la disposition des actionnaires à Saint-Aubin, Mme Fardel. Pour assister à l'assemblée, prière de déposer les actions à la Banque cantonale.

Immédiatement après cette assemblée générale ordinaire sera tenue une

assemblée générale extraordinaire
avec l'ordre du jour suivant :

1. Modification des statuts. 2. Eventuellement nomination de nouveaux administrateurs.

Saint-Aubin, le 13 mars 1954.

Au nom du conseil d'administration :
Le secrétaire : J. Strickler.
Le président : B. de Chambrier.

Pouponnière neuchâteloise

Assemblée générale

samedi 20 mars, à 14 h. 30,
au Restaurant Beau-Rivage, à Neuchâtel

Invitation à tous les amis de l'œuvre

Le Comité cantonal

SKIEURS

Samedi et dimanche 20 et 21 mars

EXCURSION A VERBIER

avec course facultative à ski à la ROSA-BLANCHE, sous conduite. (Logement à la cabane C.A.S. de Montfort). Prix du transport jusqu'à Verbier Fr. 26.—.

Départ : place de la Poste, samedi 20 mars, à 12 h. 15

Renseignements et inscriptions :

Autocars Wittwer NEUCHATEL Téléphone 5 26 68

Julietta

quelques jours seulement à 15 h. et 20 30

Prolongation

La Chaumière à Serrières
Tél. 5 68 98
et sa bonne cuisine

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Echelles

STABIL
en 2 ou 3 parties huilées
No 1 en 2 parties
Fr. 51.50

H. BAILLOD S.A. NEUCHATEL

LE PETIT TAXI
Jour et nuit
Tél. 8 10 10

Succès à la Chaumière à Serrières
avec
Norbert Hoffmann
pianiste-chansonnier et sa musique viennoise

MARIAGE

Maraîcher, divorcé, sans torts, 37 ans, ayant une petite fille de 3 ans, bonne situation, désire rencontrer une dame ou demoiselle pour fonder un foyer heureux. Faire offres sous chiffres P 2585 N à Publicitas, Neuchâtel.

FRIGOS
Occasions
42, 50, 80, 100, 200 et 700 litres
Vend, achète, transforme
Installations en tous genres, de la plus petite à la plus grande
QUAIN
FRIGO SERVICE
CORTAILLOD
Tél. 6 43 82

MARIAGE

Elle est belle et rieuse ! comme ses yeux brillent ! Son fiancé l'aime ! Ils se sont connus grâce aux relations et conseil de Mme Jacot. Vous aussi, confiez-lui votre cas !

Reçoit sur rendez-vous, même le dimanche. Tél. 8 26 21.

APOLLO

DÈS AUJOURD'HUI A 15 HEURES ET 20 H. 30

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, MARDI et MERCREDI, MATINÉES à 15 h.

GAMMA-FILM DISTRIBUTION S.A. LAUSANNE

Une réalisation de
GRANDE CLASSE

★

JEAN GABIN

★

Silvana PAMPANINI

★

Carla DEL POGGIO

★

Serge REGGIANI

★

dans

UN FILM
DE PASSIONS

FILLE DANGEREUSE

D'après le célèbre roman de **SABATINO LOPEZ**

L'HISTOIRE PALPITANTE D'UN AMOUR INTERDIT

PARLÉ FRANÇAIS - Location ouverte : tél. 5 21 12 - Moins de 18 ans non admis

---

EN 5 À 7

Samedi / *Dimanche* à 17 h. 30
Lundi à 15 h.

Parlé français

UN GRAND FILM DE MŒURS

VOLETS CLOS

Moins de 18 ans non admis

avec ELEONORA ROSSI ★ MASSIMO GIROTTI ★ GIULIETTA MASINA

LA VIE NATIONALE

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Une séance sans débats au Conseil national

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Depuis plus de vingt ans que j'assiste aux débats du parlement, je n'ai pas le souvenir d'une séance aussi peu animée que celle de mercredi matin.

Seuls ont pris la parole ceux qui étaient obligés, par le règlement, de se faire entendre : les rapporteurs des commissions, les auteurs de « postulats » et de motions, le conseiller fédéral chargé de leur répondre. Mais, de toute la matinée, aucun autre député n'a pipé mot. Le procès-verbal ne portera pas trace de l'ombre d'une discussion.

Il faut dire aussi que les sujets traités ne portaient guère à la controverse. Qui donc songerait à refuser la participation de notre pays au comité intergouvernemental pour les migrations européennes ? Il s'agit là d'un organisme qui doit assurer le transport dans les pays d'outre-mer de réfugiés, la plupart nécessiteux, qui n'ont plus, en Europe, l'espoir de s'enraciner dans l'un ou l'autre des Etats occidentaux. La Suisse continuera donc à collaborer à cette œuvre humanitaire et versera même une contribution volontaire de 400,000 fr. « fonds d'opérations » du dit comité. Ainsi en décide le Conseil national par 96 voix sans opposition.

De même, à l'unanimité de 91 votants, il approuve l'arrêté qui ouvre au Conseil fédéral un crédit de 7 millions qui doit permettre de poursuivre, en 1954 et 1955, l'œuvre charitable de notre pays en faveur des réfugiés et des enfants qui souffrent encore des conséquences de la guerre.

Enfin, par 105 voix sans opposition, les députés ratifient diverses conventions internationales concernant la navigation maritime.

On peut passer aux « postulats et motions ».

~~~

M. Duttweiler, indépendant, ouvre les feux en demandant au Conseil fédéral un projet de loi qui permettrait de punir plus rigoureusement les abus et les faits délictueux tels que ceux qu'a fait apparaître le récent procès des vins. Le motionnaire en veut tout particulièrement à ces « personnalités », à ces « personnages » qui règnent en maîtres sur certains organismes de l'économie privée et qui, à la faveur des fonctions de droit public confiées à leurs associations, en arrivent à exercer une influence qui échappe au contrôle des autorités constituées.

Dans sa réponse, M. Feldmann, conseiller fédéral, reconnaît que la législation présente peut-être quelques lacunes, mais que, dans l'ensemble, les dispositions pénales actuelles devraient suffire à réprimer les abus et les infractions. Il accepte cependant la motion Duttweiler, mais sous la forme moins impérative du « postulat ».

Acceptés aussi le « postulat » Gitermann, socialiste de Zurich, qui prie le Conseil fédéral d'examiner s'il ne conviendrait pas de reviser le code des obligations afin d'astreindre les sociétés à base de capitaux à publier leurs bilans et leurs rapports de gestion, ainsi que le « postulat » Perrin, radical neuchâtelois, qui voudrait voir prolonger l'actuel délai de quinze ans pour la protection des dessins et modèles industriels. Le chef du département de justice et police laisse entendre toutefois que, sur l'un et l'autre point, il ne faut pas s'attendre à des propositions bouleversantes.

Enfin, un député socialiste bernois, M. Roth, demande, par une interpellation, des mesures contre la spéculation sur les biens-fonds agricoles. Actuellement, des capitalistes en peine de placer leur argent, achètent des terrains à des prix nettement surfaits, ce qui influera sans aucun doute sur les frais de production et le prix des produits agricoles, cela au détriment des consommateurs.

Là aussi, M. Feldmann reconnaît qu'une fâcheuse tendance se dessine. A son avis, il convient donc d'appliquer strictement les dispositions légales qui permettent de freiner la spéculation. Si d'autres mesures, plus énergiques s'imposent, le Conseil fédéral y recourra, après avoir recueilli tous les éléments d'appréciation qui lui manquent encore actuellement.

L'interpellateur n'est que partiellement satisfait. Ce qui n'empêche toutefois pas le président de lever la séance.

Un hôte de marque

Peu après 9 heures, le président du Conseil national, M. Henri Perret, eut l'honneur de saluer, à la tribune diplomatique, la présence de M. Gaston Monerville, président du Conseil de la République française, de passage à Berne, où il était, à midi, l'hôte du groupe radical des Chambres.

M. Perret souhaita à son collègue du Sénat français — un homme de couleur, originaire de la Guyane — un agréable séjour dans notre pays et l'assura des sentiments d'amitié que le Conseil national et le peuple suisse portent à la France.

A la tribune, M. Monerville se leva et s'inclina trois fois pour remercier le président Perret de ses paroles qu'avaient soulignées les applaudissements de l'assemblée.

G. P.

Au Conseil des Etats

Le Conseil des Etats a adopté mercredi matin par 36 voix sans opposition, le projet de loi fédérale concernant la protection de l'emblème et du nom de l'Organisation mondiale de la santé. M. Schmuki(cons., Saint-Gall) a ensuite commenté le 48me rapport du Conseil fédéral sur les mesures de défenses économiques envers l'étranger. Après discussion, ce rapport a été approuvé par 35 voix sans opposition.

Après un rapport de M. Antonini (cons., Tessin), la Chambre a adopté sans débat par 26 voix et quelques abstentions (socialistes), l'arrêté ouvrant au Conseil fédéral un crédit de 115 millions de francs pour l'acquisition de 100 avions de combat « Venom », avec pièces de rechange et accessoires à livrer à la Suisse en 1956-1957, immédiatement après la série actuellement en cours de fabrication.

Le conseil a accepté aussi par 30 voix et quelques abstentions le projet d'arrêté astreignant les chefs de détachement de destruction à des cours de trois jours qui auront lieu tous les trois ans, cours réservés à des hommes du Landsturm. L'arrêté est valable pour six ans du 1er janvier 1954 au 31 décembre 1959.

Un procès peu ordinaire devant le tribunal de Delémont

Nous lisons dans « Curieux » :

Un procès peu ordinaire se déroule devant le tribunal de Delémont. Il y a quelques mois, M. Herbert Ory, maître secondaire à Bex, entreprit de démontrer, dans l'organe probernois «Le Jurassien», que le Jura n'a jamais formé un Etat autonome durant huit siècles, comme l'affirment tous les historiens. En même temps, il offrit mille francs à celui qui pourrait lui démontrer qu'il existait, grâce à des documents d'archives, une conscience commune des sept districts jurassiens avant 1500.

Sur quoi M. Pierre Rebetez, professeur d'histoire à l'Ecole normale de Delémont, releva le défi et produisit... cinq pièces d'archives !

A l'heure qu'il est, M. Ory n'a pas encore payé ses mille francs, malgré une mise en demeure !

Mais entre temps, le « Jura libre » a traité M. Ory de « sot », ce qui n'a pas été de son goût. Aussi a-t-il déposé une plainte pour atteinte à l'honneur, qui amena plaignant et prévenu devant le tribunal de Delémont.

M. Ory, qui avait traité de « fraudeurs de l'histoire » ceux qui parlent d'un « Etat jurassien autonome », a passé un mauvais quart d'heure. Son avocat avait oublié de se présenter, ce qui n'arrangeait pas les choses ! Donnant son curriculum vitae, M. Ory expliqua qu'il était trop « Bernois » pour se sentir à l'aise à l'Université de Lausanne. C'est la raison pour laquelle il s'en fut poursuivre ses études à Berne, où il fit partie d'une société d'étudiants alémaniques ! Il déclare, avec fierté, qu'aucun autre Romand n'en était membre.

Par malheur, M. Ory a envoyé des lettres injurieuses à ceux qu'il prétend faire condamner. Et lui qui se plaint du qualificatif de «sot», il traita le prévenu de « renégat », de « stérile impuissant » et lui conseille de se présenter chez un bon psychiatre !

Et à la fin de l'audience, chose rare, on vit le plaignant présenter des excuses au prévenu et regretter ses injures. Ce qui ne l'empêcha pas, d'ailleurs, de maintenir sa plainte pour le qualificatif de « sot » !

M. Ory avoue d'ailleurs avoir « inspiré » une autre lettre injurieuse à un séparatiste notoire, qu'il fit signer par une personne non identifiée qui, selon lui, est un séparatiste... de la vallée d'Aoste !

Les comptes valaisans pour 1953

SION, 18. — Les comptes de l'Etat du Valais pour 1953 s'établissent comme suit : 49,855,000 fr. de dépenses et 48 millions 895,000 fr. de recettes, soit un excédent de dépenses de 960,000 fr. Le budget prévoyait un déficit de 2,722,000 francs.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

L'assemblée générale de l'Information horlogère suisse

L'Information horlogère suisse a tenu sa 40me assemblée annuelle le 11 mars, à l'Hôtel de Paris, à la Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. Alphonse Blanc, président.

Le rapport de gestion, présenté par M. René Mattioli, directeur, fournit de brèves, mais denses considérations générales. En 1953, les exportations horlogères ont dépassé celles de l'année précédente, qui était une année-record. On ne saurait raisonnablement en demander davantage. Il n'y a pas de crise, mais réadaptation à une situation normale, ce qui ne va pas sans coup férir. La grande loi de l'offre et de la demande reprend ses droits. Un fait est certain, c'est que la concurrence se fait de plus en plus âpre et active. Pour garder sa suprématie, l'horlogerie suisse doit engager la lutte. Dans cette lutte, la qualité et les prix ne seront peut-être plus les seuls éléments décisifs, mais le crédit aura probablement aussi son rôle à jouer. Un service d'information sûr sera plus que jamais nécessaire. De nouvelles tâches attendent l'Information horlogère.

Les trois branches d'activitié de l'Information horlogère sont en progression constante. L'année dernière, le service des renseignements a reçu 6924 demandes ; le service du contentieux a eu à traiter 2227 affaires totalisant une somme de 14,318,353 fr ; le service des marques de fabrique a été chargé de 634 mandats nouveaux et en a liquidé 567. Ce département vient d'élaborer un nouveau tarif pour le dépôt de marques de fabrique s'étendant à 108 pays.

Les démarches entreprises par l'Information horlogère pour débloquer les créances gelées au Brésil ont été couronnées de succès et ont permis d'accélérer la rentrée de 3 millions de francs suisses.

Trente maisons nouvelles sont venues grossir les rangs des sociétaires, portant leur nombre, au 31 décembre 1953, à 809.

Les comptes, vérifiés par MM. Louis Cornu-Lambert et Gaston Zurbuchen, ont fait constater une situation saine. L'Information horlogère tire ses ressources de la rémunération de son travail.

L'assemblée vota décharge avec remerciements aux organes dirigeants pour leur gestion. Les comptes furent approuvés et le projet de budget, prévoyant 238,000 fr. aux recettes comme aux dépenses, adopté.

Le conseil d'administration se distingue par sa stabilité. Tout est resté au statu quo. M. Alphonse Blanc fut réélu président par acclamation. Il dit tout le plaisir qu'il a à collaborer avec la direction et avec ses collègues du conseil et toute la satisfaction qu'il en retire. A son tour, le directeur exprima ses remerciements à l'adresse de Mlle Frieda Schoeni, chef du service des renseignements, et de M. André Juillerat, chef du contentieux, ainsi que du personnel, pour leur collaboration appréciée.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. 30. Récital Alfred Cortot.
Palace : 15 h. et 20 h. 30. Le trésor du Guatemala.
Théâtre : 20 h. 30. Le chasseur de chez Maxim's.
Rex : 15 h. et 20 h. 30. Julietta.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Moulin Rouge.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Fille dangereuse.

STUDIO
Aujourd'hui
Matinées à 15 heures
Soirées à 20 h. 30
MOULIN ROUGE
Location ouverte de 14 h. à 17 h. 30
Tél. 5 30 00

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours du 16 mars	Cours du 17 mars
OBLIGATIONS		
3¼% Fédéral 1941	101 ½	101.60
3¼% Fédér. 1946, avril	107.80	107.80
3% Fédéral 1949	108 ¾	108 ¾ d
3% C.F.F. 1903, dif.	104.30 d	104.30 d
3% C.F.F. 1938	105.60 d	105.60
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1237.—	1235.—
Société Banque Suisse	1108.—	1103.—
Crédit Suisse	1152.—	1147.—
Electro Watt	1440.—	1440.—
Interhandel	1525.—	1550.—
Mot.-Col. de Fr. 500.-	1005.—	1004.—
S.A.E.G., série 1	80 ¼	80.— d
Italo-Suisse, priv.	257.—	258.—
Réassurances, Zurich	8700.—	8725.—
Winterthour Accid.	6825.— d	6850.—
Zurich Accidents	9525.— d	9650.—
Aar et Tessin	1310.—	1295.— d
Saurer	1066.— d	1066.— d
Aluminium	2390.—	2390.—
Bally	870.—	875.—
Brown Boveri	1190.—	1190.—
Fischer	1145.—	1150.—
Lonza	1012.—	1060.—
Nestlé Alimentana	1699.—	1695.—
Sulzer	1990.—	1995.—
Baltimore	87.—	86 ½
Pennsylvania	72 ¾	72 ¾
Italo-Argentina	30.— d	31.—
Royal Dutch Cy	488 ½	488.—
Sodec	41 ¾	41 ¾
Standard Oil	347 ½	347 ½
Du Pont de Nemours	473.— d	475.—
General Electric	432.—ex	431.—
General Motors	273 ½	274.—
International Nickel	162.—	162 ½
Kennecott	302.—	304.—
Montgomery Ward	251 ½	251.—
National Distillers	79 ¾	79.—
Allumettes B	59 ¼	59 ¼
U. States Steel	176 ¼	176 ½
BALE		
ACTIONS		
Ciba	2989.—	3040.—
Schappe	760.— d	770.—
Sandoz	3120.—	3180.—
Geigy nom.	2940.—	2940.— d
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	6725.—	6760.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	882 ½	880.— d
Crédit Fonc. Vaudois	879.—	877.50
Romande d'Electricité	604.—	604.—
Câbleries Cossonay	2850.— d	2850.—
Chaux et Ciments	1425.— d	1425.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	124.—	124.—
Aramayo	8 ¼ d	8.— d
Chartered	41 ¼	41.—
Gardy	240.— d	240.— d
Physique porteur	382.—	385.—
Sécheron porteur	490.— d	490.— d
S. K. F.	274.—	275.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	16 mars	17 mars
Banque Nationale	820.— d	820.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	750.— d	750.— d
La Neuchâteloise as. g.	1300.— d	1300.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	238.— d	240.— d
Câbles élec. Cortaillod	9400.—	9300.— d
Câb. et Tréf. Cossonay	2850.— d	2850.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1400.— d	1400.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1375.— d	1375.— d
Ciment Portland	3300.— d	3400.—
Etablissem. Perrenoud	560.— d	560.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	370.—	370.—
Tramways Neuchâtel	550.— d	550.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	105.— d	105.— d
Etat Neuchât. 3½ 1945	104.75	104.75 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	104.50 d	105.—
Com. Neuch. 3¼ 1947	103.50 d	103.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	103.— d	103.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	103.50 d	103.50 d
Le Locle 3½ 1947	102.— d	102.— d
Câb. Cortail. 4% 1948	104.— d	104.—
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	105.— d	105.— d
Elec. Neuchât. 3% 1951	103.50 d	103.50 d
Trah. Neuch. 3½ 1946	103.— d	103.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	103.— d	103.— d
Paillard S. A. 4% 1948	102.50 d	103.—
Suchard Hold. 3¼ 1953	103.50 d	103.50 d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	102.75 d	102.75 d

Taux d'escompte Banque Nationale 1½%

Billets de banque étrangers
du 17 mars 1954

	Achat	Vente
France	1.14½	1.18½
U. S. A.	4.27	4.31
Angleterre	11.35	11.55
Belgique	8.35	8.55
Hollande	110.—	112.50
Italie	0.66½	0.69
Allemagne	99.50	102.50
Autriche	16.20	16.60
Espagne	9.80	10.10
Portugal	14.60	15.—

Marché libre de l'or

Pièces suisses	29.50/32.50
françaises	30.—/33.—
anglaises	38.—/42.—
américaines	7.50/8.50
lingots	4800.—/4950.—

Icha non compris
Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Le Japon est prêt à accepter une offre de crédit de la Suisse

Le gouvernement japonais a averti son représentant en Suisse qu'il était prêt à accepter une nouvelle offre de crédit de 50 millions de francs suisses.

Cela constitue la réponse japonaise à la proposition récemment formulée par le syndicat bancaire suisse concernant l'ouverture d'un crédit pour l'achat de machines suisses.

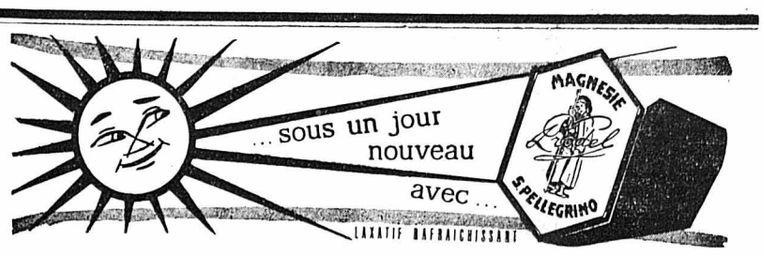

DERNIÈRES DÉPÊCHES

M. Eisenhower expose sa doctrine des «représailles instantanées»

Le président des Etats-Unis a le droit d'agir immédiatement en cas d'attaque contre son pays

ou contre une nation du pacte atlantique

WASHINGTON, 17 (A.F.P.). — Le président Eisenhower a déclaré, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, que tout président des Etats-Unis qui n'agirait pas instantanément en cas d'attaque contre les Etats-Unis, devrait passer en haute cour et devrait être pendu.

Ces termes caractérisent l'exposé que le chef d'Etat américain a fait devant les journalistes sur la doctrine dite des « représailles instantanées » et sur ce qu'on appelle le « new look » de la politique stratégique américaine.

Cet exposé a donné à M. Eisenhower l'occasion d'approuver pleinement les déclarations faites mardi par le secrétaire d'Etat Foster Dulles, selon lesquelles le président des Etats-Unis a le droit d'agir immédiatement en cas d'attaque contre son pays ou contre une nation du pacte atlantique.

Il s'agit non seulement d'un droit, mais aussi d'un devoir, a poursuivi en substance M. Eisenhower. Il existe en effet une différence fondamentale entre un acte de violence et une déclaration de guerre. La doctrine des représailles instantanées n'est pas nouvelle puisque, lors de l'attaque sur Pearl Harbour, les Etats-Unis ont riposté immédiatement. De nos jours, a déclaré ensuite M. Eisenhower, les progrès techniques font que l'élément de surprise a été multiplié. Dans un cas d'extrême urgence, le président se doit de protéger le pays en agissant le plus vite possible.

Revenant au problème constitutionnel posé par le droit exclusif du Congrès américain à déclarer la guerre, M. Eisenhower a souligné qu'une mesure destinée à assurer la protection des Etats-Unis et une déclaration de guerre étaient « deux choses différentes ».

L'affaire Mac Carthy

Le président Eisenhower a ensuite accordé son plein appui au secrétaire à l'armée Robert Stevens, accusé de chantage par M. Mac Carthy.

M. Eisenhower, en réponse à une question, a déclaré qu'il était évident que les polémiques et les échanges d'insultes auxquelles on assiste actuellement l'irritaient au plus haut point.

La France demande des précisions à Washington

PARIS, 17 (Reuter). — On a pu apprendre mercredi, au ministère des affaires étrangères de France, que le Quai-d'Orsay avait demandé aux Etats-Unis de préciser la signification exacte de la déclaration faite mardi soir, à sa conférence de presse, par M. John Foster Dulles, selon laquelle toute attaque contre Londres ou Paris serait automatiquement suivie de représailles par les forces armées américaines. On attend, du côté français, de posséder le texte officiel des déclarations de M. Dulles, mais un porte-parole du Quai-d'Orsay a toutefois précisé mercredi soir le point de vue du gouvernement français qui estime qu'un « arrangement vaut mieux que des représailles ».

Les négociations commerciales franco-suisses sont laborieuses

On ne pense pas qu'elles aboutissent avant le 15 avril

PARIS, 17. Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

L'accord commercial franco-suisse vient à expiration le 31 mars. D'ores et déjà, des négociations sont en cours depuis le 15 mars à Berne en vue de la conclusion d'un nouvel arrangement.

Mais, comme le font remarquer les « Echos », ces négociations qui sont suivies de part et d'autre de la frontière avec une attention soutenue par les milieux intéressés, ne peuvent être, pour l'instant, qu'une prise de contact.

En effet, tant que le gouvernement français n'aura pas pris position vis-à-vis de l'O.E.C.E. et tant qu'il n'aura pas fixé ses contingents de libération, il sera bien difficile aux négociateurs de discuter utilement. Aussi, bien que, cette fois, pour répondre au désir souvent exprimé par la Suisse, le gouvernement français ait pris des dispositions pour rendre possible la signature d'une entente avant la fin du mois, il est à craindre que cette éventualité ne se réalise pas.

Si, du côté français, on soulève des objections dues au fait que certaines industries (électrique, chimique, cotonnière) ont déjà manifesté leurs appréhensions étant donné leurs propres difficultés d'existence, du côté suisse, on se montre décidé à réclamer l'élaboration d'un accord entièrement nouveau qui se substituerait à celui de 1951 considéré comme inapte aux conditions actuelles.

Aussi, dans les milieux importateurs de Paris, suisses et français, on est assez réservé sur l'issue des négociations que l'on prévoit longues et laborieuses. On ne croit pas qu'elles aboutissent avant le 15 avril.

On rappelle à cette occasion qu'en dépit d'un accroissement du commerce suisse en France en 1953, une inégalité subsiste au détriment de la Suisse. C'est ainsi que ses exportations traditionnelles (produits laitiers, fromages, textiles, cuirs, machines, moteurs, horlogerie, produits chimiques) sont en régression, malgré un chiffre total en augmentation.

LES SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

La Chaux-de-Fonds - Young Sprinters 6-13 (0-4, 4-2, 2-7)

Notre correspondant de la Chaux-de-Fonds nous téléphone :

2500 personnes, hier soir à la patinoire des Mélèzes, pour voir évoluer la belle équipe des Young Sprinters. Cette dernière se présente sans Ayer, Uebersax et Wehrli ; Stempsel, de Gotteron, joue dans les buts et Cattin a repris sa place en arrière.

Le premier tiers sera nettement à l'avantage des Neuchâtelois qui marquent par Schindler, tout d'abord deux buts, puis par Martini et à nouveau par Schindler. Au 2me tiers, les Chaux-de-Fonniers attaquent davantage et Chamod puis Petoud réduisent l'écart à 4-2. Deux nouvearux buts sont ensuite marqués par Martini et Blank. Finalement, Stauffer et Bagnoud ramènent le score à 6-4.

Les Neuchâtelois feront une belle démonstration au cours du dernier tiers. Par de belles combinaisons, sept buts seront marqués par Martini, Cattin (2), Caseel (2) et Grieder (2), alors que Bagnoud et Suchoparek marqueront pour les locaux.

Match bien arbitré par MM. Olivieri et Ellen.

Ds.

PALACE
Aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30
DERNIER JOUR
LE TRÉSOR DU QUATEMALA
en technicolor sur l'écran géant
PANORAMIQUE

La dernière explosion atomique a stupéfié les savants

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Plusieurs savants estiment tout à fait possible maintenant la réalisation d'une bombe à hydrogène d'une puissance équivalente à celle de 100 millions de tonnes de trinitrotoluène, de quoi faire sauter le Mont-Blanc. En fait, expliquent-ils, la bombe « H » a des effets infinis : il suffit pour la rendre plus puissante d'en accroître les dimensions ou d'en augmenter la charge, ce qui n'est pas le cas pour la bombe atomique à uranium-plutonium qu'il est impossible « d'additionner » à l'infini.

Il est possible, estime-t-on dans certains milieux scientifiques américains, que la bombe à hydrogène qui a explosé le 1er mars, ait dépassé en violence les prévisions des savants qui l'ont mise au point.

L'état des pêcheurs japonais atteints par des radiations empire

TOKIO, 17 (A.F.P.). — L'état des 23 pêcheurs japonais qui ont été atteints par des radiations atomiques dans les parages des îles Marshall, au moment de l'explosion du 1er mars, empire graduellement. Tous sont maintenant hospitalisés, deux à Tokio et les 21 autres à Yaizu, leur port d'attache. Leurs brûlures ont commencé à noircir et de nouvelles ampoules ont fait leur apparition. Toutefois, leur vie n'est pas en danger.

Les autorités de Tokio s'efforcent de convaincre la population que tout le poisson (thon et requin) ramené par le « Fukury Maru » et qui était radioactif, a été détruit. Toutefois, certains croient qu'une partie de ce poisson a été consommée. En tout cas, des spécialistes de la radioactivité, munis de compteurs Geiger, ont entrepris une inspection des marchés afin de vérifier si des poissons radioactifs n'ont pas échappé au contrôle des autorités.

Un avertissement

TOKIO, 17 (A.F.P.). — Le service de sécurité maritime du Japon a donné à tous les navires de pêche l'ordre de se tenir à distance des zones d'essai atomiques de Bikini et d'Enivetok. Cet ordre a été transmis à tous les ports et à toutes les pêcheries du pays.

En RUSSIE, 120 millions de personnes ont pris part au scrutin de dimanche pour l'élection au Soviet suprême. Le pourcentage des votants est donc de 99,98 %.

Mürren
1650 m.
Oberland bernois
Conditions de neige superbes, température estivale. Excursions à ski organisées. Skilifts et hôtels ouverts jusqu'à Pâques.
Bonne ambiance
Renseignements par le Syndicat d'initiative, Mürren
Tél. (036) 3 46 81

Dans l'attente d'un nouvel assaut à Dien-Bien-Phu

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

HANOI, 17 (A.F.P.). — Les parachutages massifs de vivres et de munitions aux milliers de défenseurs de Dien-Bien-Phu ont repris mercredi matin, en raison de l'amélioration des conditions atmosphériques.

L'aviation bombarde les Viets

HANOI, 17 (A.F.P.). — Des dizaines d'avions français tentent, depuis hier matin, de briser le cercle de fer formé par le Vietminh autour de Dien-Bien-Phu.

Les pertes du Vietminh

HANOI, 17 (Reuter). — Le haut-commandement français a annoncé, hier, à Hanoï, qu'au cours des cinq derniers jours, 3000 rebelles vietminh avaient été tués et plus de 2000 blessés.

Menaces contre la reine Elizabeth

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les deux lettres semblent avoir été postées à Londres. Elles ont été communiquées à Scotland Yard, qui a ouvert une enquête.

De nouvelles lettres de menace

LONDRES, 18 (Reuter). — Scotland Yard communique qu'un « grand nombre » de lettres de menace contre la reine Elizabeth ont été diffusées en Grande-Bretagne.

Sept d'entre elles au moins ont été adressées à des journaux londoniens. Elles avaient toutes le même contenu.

RADIO

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour !... Culture physique. 7.15, inform. 7.20, musette viennoise, valse, M. d'Anella. Premiers propos. Concert matinal. 11 h., de Beromunster, émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, Bal à la cour, valse, de Joseph Lanner. 13 h., bon voyage, Monsieur Dumollet !... 13.10, du film à l'opéra. Pages lyriques de Mozart. 13.45, danses allemandes, de Beethoven. 16.29, signal horaire. 16.30, thé dansant. 17 h., vos refrains favoris... 17.30, la première représentation de Cavalleria rusticana, de Mascagni. 17.50, récital de piano, par Mlle Th. Cochet. 18.15, la quinzaine littéraire. 18.45, réveil du printemps, valse, de Scassola. 18.50, la session du printemps des Chambres fédérales. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, dites-moi tout ! 20 h., le Feuilleton : la guerre des femmes, d'Alexandre Dumas. 20.30, Parallèles : la Provence et le canton de Neuchâtel. 21.30, concert par l'orchestre de chambre de Lausanne. 22.30, inform. 22.35, Mon demi-siècle, par Gilles. 23.05, Wal-Berg et son orchestre.

BEROMUNSTER et télédifusion: 6.15, inform. 6.20, concert varié. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, concert varié. 11 h., concert à l'église de Bienne. 11.50, images jurassiennes. 12 h., inform. 12.40, rendez-vous au studio No 2. 13.20, Concerto No 3, en ré mineur, pour piano et orchestre, de Rachmaninov. 14 h., G. Scheller lit un chapitre de son livre ; sur la musique « Die vertauschte Angst ». 16.29, signal horaire. 16.30, nouveaux livres sur la musique. 16.50, musique de chambre. 17.30, l'Italie culturelle d'aujourd'hui. 18 h., disques. 18.05, Fiesta du soir. 18.50, chronique d'économie suisse. 19 h., quatuor de zithers Anton Smetak. 19.25, communiqués radioscolaires et autres. 19.30, inform. Echo du temps. 20 h., cloches du pays. 20.15, Darfst du die Stunde rufen ? 21.25, le Radio-Orchestre. 22.15, inform. 22.20, K. Kraus und die deutsche Sprache. 22.45, sérénade pour flûte et clarinette, de W. Burkhard.

AVIS TARDIFS

PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL
Ce soir à 20 h. 15, à la Collégiale
(sonnerie des cloches de 20 h. à 20 h. 15)
Culte sur semaine présidé par le pasteur
Jean de Saussure
« Protestantisme et Carême »

Quelques œuvres de
LOUIS DE MEURON
seront exposées à Marin
à son atelier
du 13 au 28 mars inclus
de 10 h. à midi et de 14 h. à 17 heures
le dimanche de 14 h. à 17 h. seulement

Société Dante Alighieri
Ce soir à 20 h. 15
au Musée des beaux-arts
CONFÉRENCE avec projections
par M. le professeur Valerio Mariani
« BERNINI »
Gratuite pour les membres
Non sociétaires Fr. 1.20
INVITATION CORDIALE A TOUS

SALLE DES CONFÉRENCES
Ce soir à 20 h. 30
RÉCITAL
Alfred CORTOT
Location : Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 5 44 66 et le soir à l'entrée

Société de tir du Grütli
Neuchâtel
Ce soir à 20 h. 30
Assemblée générale
au local « Petite Brasserie », Ecluse
~~~

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

L'insigne forcé

Que de collectes ! Il n'est pas un samedi où notre population ne soit sollicitée par telle ou telle bonne œuvre. Remarquez que toutes les œuvres qui s'adressent à notre générosité sont dignes d'intérêt et que notre propos, ici, n'est pas de leur faire du tort.

Mais l'on doit se demander si ces œuvres ne pourraient pas faire un effort d'imagination pour appâter les donateurs. La vente d'un insigne n'est-elle pas un moyen périmé ?

La question mérite d'être posée, car pour vendre un insigne, il faut des vendeurs, et les œuvres les recrutent généralement dans nos écoles. Voilà nos gosses obligés d'aller harceler les passants dans les rues. Ou bien, le maître, pensant alléger le travail de ses élèves, leur confie seulement deux ou trois insignes à vendre ; ce sera alors la carte forcée pour les parents. Un petit vendeur, nous a-t-on dit, plutôt que de revenir à l'école avec trois insignes non vendus — on a sa fierté à cet âge ! — les a achetés lui-même avec son argent de poche.

Si les œuvres veulent vivre, qu'elles se mettent au goût du moment. L'insigne n'étant plus accepté, qu'il soit remplacé par d'autres choses. Et que l'on ne prenne pas nos écoliers pour des colporteurs. Constamment sollicités, ils ont le droit de refuser leur collaboration.

Un peu d'imagination, s'il vous plaît ! Comme en a Roger Nordmann avec sa chaîne !

NEMO.

LA COUDRE

Soirée des Cadets

(c) Samedi, le public de la Coudre a assisté à la première soirée de l'Union cadette, à la chapelle. Cette jeune section, qui a une année d'existence, et est forte déjà d'une quarantaine de membres, a montré sa vitalité en interprétant avec beaucoup d'entrain quatre saynètes.

Une équipe de juniors de Neuchâtel a contribué à la réussite de cette soirée en jouant une pièce religieuse.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Après un incendie

(sp) Il résulte de l'enquête ouverte par la police cantonale, que l'incendie qui s'est déclaré mardi 16 courant au début de l'après-midi à la fabrique de meubles Bachmann et Cie, est dû à une cause accidentelle.

Les dégâts sont évalués à plusieurs dizaines de milliers de francs.

LES VERRIÈRES

Quatrième conférence de paroisse

(sp) Cet exposé du pasteur Du Bois a pour sujet le Nouveau Testament. C'est le livre de l'Evénement et non pas celui d'une nouvelle doctrine ; le livre d'un fait : l'Incarnation, et du témoignage de cette incarnation. Mais, il ne s'agit pas ici d'un pur enregistrement du passé où on l'assumerait une dernière fois, d'une chronique de l'événement. Pour une fois, l'histoire a cessé d'être esclave du temps, a renoncé à s'inscrire dans l'indifférence d'un temps cyclique, elle est devenue sa propre substance : dans l'incarnation, on peut parler d'une matérialisation de l'événement. C'est ainsi que tous les livres du Nouveau Testament témoignent de l'avènement du Christ comme d'une recréation, d'un nouveau départ de l'humanité sous le signe de la réconciliation. Le nouvel Adam est né par l'intervention médiatrice du Christ, engagé comme lui dans l'histoire du monde, sacrifié dans ce monde. Mais le Christ, par sa double nature, transcende le cadre des circonstances terrestres, par sa mort réconcilie dans l'éternel présent l'histoire de l'homme avec l'histoire de Dieu.

Dans l'intention et l'esprit de ces rédacteurs, le Nouveau Testament est le simple instrument de transmission du message, dans cette fidélité totale, à l'époque où il fallait opposer à l'hérésie naissante, une foi authentique, provoquée et alimentée par la résurrection et la promesse du retour du Christ.

Ce qui est saisissant c'est cette historicité matérielle du Christ dont la personne n'est jamais abandonnée au profit d'une pure transcendance. Elle reste, cette personne historique, à tout instant nécessaire à la vie de l'âme comme à la vie de l'Eglise, comme à l'attente du Jugement dernier. Grâce à elle, la vie de chacun, cessant d'être un pur objet de l'histoire, est devenue un instrument de la revalorisation de l'existence terrestre.

Le Nouveau Testament est ainsi le livre non de l'abolition mais de l'accomplissement, non de la condamnation mais du salut.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 17 mars. Température : Moyenne : 6,4 ; min. : 4,1 ; max. : 10,1. Baromètre : Moyenne : 716,1. Eau tombée : 3,2. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : faible jusqu'à 15 heures environ. Etat du ciel : Couvert. Très nuageux de 16 à 17 heures. Brumeux le soir. Pluie de 0 h. 20 à 2 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

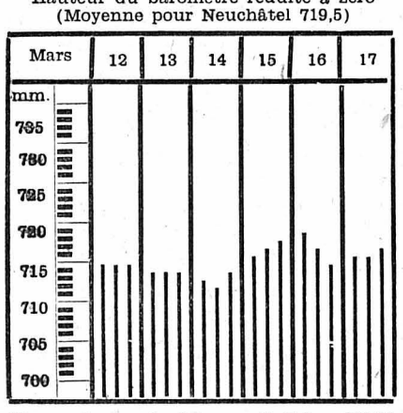

Niveau du lac du 16 mars, à 7 h. : 429.04
Niveau du lac, du 17 mars, à 7 h. : 429.06

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : Ciel variable, par moments couvert, surtout dans l'ouest du pays et en Valais. Quelques faibles précipitations dans les Alpes valaisannes et dans l'ouest du pays. Doux. Vents du sud en montagne, faibles et variables en plaine.

COUVET

Accidents de travail

(c) Il y a quelques jours, M. Robert Champod, ouvrier à l'usine Dubied, qui travaillait sur une fraiseuse, a eu la manche de sa salopette happée par la machine ; son bras droit a été entraîné et la fraise l'a douloureusement blessé au bras et à la main.

Mardi, deux nouveaux accidents se sont produits dans la même entreprise. Un ouvrier italien, M. Tognazzi, a été atteint au front par une pièce qui s'est détachée de la machine sur laquelle il travaillait. De son côté, M. Albert Strauss a reçu des barres de fer sur la tête, ce qui lui a provoqué une déchirure du cuir chevelu.

Les trois blessés ont dû recevoir les soins d'un médecin et sont soignés à domicile.

VIGNOBLE

PESEUX

Concert de l'« Echo du Vignoble »

(c) Samedi soir, un nombreux public composé de membres d'honneur, membres honoraires, passifs et amis de la société de musique « Echo du Vignoble » assitait au concert de gala donné chaque année à pareille époque à la grande salle et qui est le résultat d'un long et consciencieux travail.

Sous la direction de M. Norbert Dido, les 57 membres de l'« Echo du Vignoble » exécutèrent un programme mis judicieusement au point et qui présentait des difficultés facilement vaincues. Notons dans ce domaine le succès obtenu par une fantaisie sur Cavalleria rusticana et une interprétation aussi juste que nuancée de la 2me Suite de l'Arlésienne, de Bizet. De vifs applaudissements saluèrent la fin de la première partie du programme.

Quant à la seconde partie, elle permit de voir à l'œuvre quelques fantaisistes du music-hall. Les trois « Renard's » furent vivement applaudis.

RÉGIONS DES LACS

MORAT

A la paroisse réformée

(sp) Les paroissiens réformés de Morat ont tenu leur assemblée administrative annuelle sous la présidence de M. Walter Durr. Les comptes de 1953 et le budget de l'année en cours ont été adoptés.

L'assemblée a nommé M. Keller, professeur à l'école secondaire comme membre du synode, en remplacement de M. Hertig, professeur, démissionnaire.

M. Durr, qui préside la paroisse depuis de nombreuses années, a décliné une réélection pour le renouvellement des autorités paroissiales, qui se fera le 4 avril. Les électeurs se réuniront prochainement pour élaborer une liste de candidats.

BIENNE

La fuite d'un avocat fait sensation en ville

(c) La nouvelle de la disparition de l'avocat Cl. P. fait sensation en ville.

M. P. aurait pris la fuite avec son auto à la fin de la semaine passée. L'Association des termineurs, dont il assumait le secrétariat, a porté plainte contre lui, car des détournements auraient été commis au détriment de cette fédération. Les scellés ont été apposés au bureau de l'avocat.

M. Auroi, président du tribunal, a ouvert une enquête. Il faut attendre son aboutissement pour pouvoir juger de l'importance de l'affaire.

Il a tonné pour la première fois de l'année

(c) Mardi soir, vers 20 heures et demie, après une belle journée, quelques coups de tonnerre se firent entendre d'une façon si imprévue que bien des personnes se mirent à la fenêtre, se demandant ce qui se passait. La pluie se mit ensuite à tomber.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un référendum sera lancé contre le décret du Grand Conseil introduisant les chevrons

Notre correspondant de la Chaux-de-Fonds nous téléphone :

Mercredi soir, une assemblée convoquée par le comité référendaire provisoire contre les chevrons a réuni, au Buffet de la gare de la Chaux-de-Fonds, une quarantaine de citoyens émanant des milieux les plus divers. M. Henri Jaquet, conseiller communal, qui dirigeait les débats, a fait l'historique de la question. Il a rappelé la motion acceptée à une majorité de 4 voix en 1950 par le Grand Conseil, puis le récent décret voté par l'assemblée législative du 9 mars.

Plusieurs orateurs ont fait valoir une opinion favorable au lancement d'un référendum. La décision a été prise ensuite à l'unanimité. Un comité provisoire a été constitué. Il est composé comme suit : président : Henri Jaquet ; vice-présidents : Maurice Challandes et Alfred Matthey ; secrétaire : Werner Schweingruber ; caissier : Maurice Blum.

Ce comité sera complété par des représentants des cinq autres districts du canton, choisis dans tous les milieux de la population. Le comité aura un caractère apolitique. Le délai référendaire échéant le 26 avril, la cueillette des 3000 signatures nécessaires sera entreprise immédiatement.

Une interdiction opportune

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil général a voté une modification du règlement de police pour interdire aux personnes âgées de moins de 18 ans, non accompagnées de leur représentant légal, de pénétrer dans les locaux aménagés spécialement en salles de jeux, dans lesquels sont installés des appareils de jeux électromagnétiques. Il leur est également interdit d'utiliser les appareils déjà existants dans les établissements publics.

L'autorité estime avec raison que ces jeux constituent un danger pour les jeunes gens qu'ils excitent à la passion du jeu en leur donnant l'habitude de dépenser leur argent inutilement.

Les premiers coups du tonnerre

(c) Mardi vers 22 heures, la pluie s'étant mise à tomber, des éclairs ont sillonné le ciel, suivis du roulement du tonnerre.

Ce phénomène assez curieux ne se produit que très rarement à cette époque de l'année.

Ajournement du terme de déménagement

Le Conseil d'Etat a autorisé la commune de la Chaux-de-Fonds à ajourner jusqu'au 31 octobre 1954 au plus tard, le terme de déménagement du 30 avril prochain.

LE LOCLE

Le premier orage

(c) Mardi dans la soirée, le tonnerre s'est fait entendre à quatre reprises et une grosse pluie est tombée, mais l'averse fut de très courte durée. Signe de printemps ? Peut-être, mais, dit le proverbe : « quand il tonne sur les arbres nus, il neige sur le feuillu ».

Deux arrestations

(c) La gendarmerie a procédé hier à deux arrestations. Elle a « cueilli » un individu réclamé par le commandant de la police de Fribourg pour escroquerie, et un autre individu signalé au « Moniteur suisse de police » pour condamnation à 30 jours d'emprisonnement, par défaut, pour violation d'une interdiction d'auberges.

LA SAGNE

Soirée de l'Union chorale

(c) Samedi dernier, l'Union chorale donnait, à la grande salle, sa soirée musicale et littéraire sous la direction de M. Julien Junod.

Le programme comprenait six chants exécutés à la perfection. Les applaudissements chaleureux prouvèrent la satisfaction de la salle qui était heureusement bien garnie.

Une pièce en trois actes, « Lariflette millionnaire », de Julien Tanguy et Georges-René Villaine, enthousiasma chacun. Jouée à la perfection par des amateurs du village, cette comédie plut à tout l'auditoire qui s'en souviendra.

La soirée se termina à la salle de gymnastique où l'ambiance ne manqua pas de régner jusqu'au matin. L'orchestre « Mediy » permit à jeunes et vieux d'entrer dans la danse.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Nos enfants à ski

(c) L'Association de développement a fait l'essai, cet hiver, d'un cours de ski spécialement destiné aux enfants de ses membres. Le cours était donné par M. Edmond Quinche, instructeur de l'école suisse de ski, secondé par deux membres de l'association.

La saison ayant été des plus défavorables chez nous, il n'a été possible d'organiser que deux séances. Aussi, pour terminer le cours, des automobilistes complaisants ont transporté, samedi dernier, les quinze participants à la Vue-des-Alpes où, sur une neige de printemps, mais tout de même favorable, il a été possible de donner une ultime leçon, combinée avec une sortie sympathique.

Soirée du Chœur d'hommes

(c) Le Chœur d'hommes a donné, samedi, au collège, sa soirée annuelle, devant un nombreux public qui ne ménagea pas ses applaudissements. Les cinq chœurs qui composaient la partie musicale, interprétés sous la direction de M. Samuel Ducommun, professeur, étaient tous parfaitement au point et charmèrent les auditeurs. « Espana », de Chabrier, avec accompagnement de piano, plut tout particulièrement, puisqu'il fut réclamé en bis.

Pour la partie théâtrale, une troupe de jeunes acteurs du village interpréta la comédie en trois actes d'Albert Verly : « On demande un voleur ». Bien jouée, cette pièce obtint également un beau succès.

FONTAINEMELON

Soirée du Chœur mixte

(c) Notre chœur mixte paroissial, sous la direction de M. Henri Bauer, pasteur, a donné son concert annuel samedi dernier, à la halle de gymnastique.

La partie musicale comportait l'« Air des fêtes d'Hébé » et l'« Hymne au soleil » de Jean-Philippe Rameau, deux airs pour soli, chœur mixte et orchestre, dans lesquels les choristes surent faire éclater tout l'enthousiasme qui les anime.

Le public apprécia beaucoup les trois mélodies pour clavecin de J.-Ph. Rameau jouées par Mlle Louisette Gilomen, pianiste, qui accompagna aussi M. H. Bauer, baryton, dans deux airs de Lully et de Monsigny.

La partie théâtrale du programme était réservée à la comédie en trois actes de Molière : « Le médecin malgré lui », qu'un groupe de membres du Chœur mixte eut le courage de préparer avec un dévouement digne des éloges les plus sincères. Certes, la grande comédie classique n'est pas volontiers recherchée par les amateurs. Cependant, Molière est un artiste incomparable, qui a le don de l'exagération juste, ainsi qu'une imagination divertissante pleine de verve satirique capable d'apporter de grandes satisfactions à ceux qui veulent s'efforcer de le bien jouer. Grâce à l'intelligente distribution des rôles tenus avec beaucoup d'entrain et d'ardeur, les acteurs remportèrent un plein succès dont une grande part revient sans nul doute à l'excellence de la mise en scène que M. P. Fallot avait bien voulu assurer.

DOMBRESSON

Une délicate attention

(c) La fanfare de Dombresson-Villiers, la « Constante », a joué deux morceaux au cours du culte de dimanche dernier. Cette attention méritait d'être signalée.

Au groupe des mères

(c) A la dernière séance du groupe des mères, Mlle E. Huguenin a parlé avec beaucoup d'à-propos du conflit des générations.

Madame et Monsieur John Perret-Perriard et leurs enfants, aux Ponts-de-Martel ;
Monsieur et Madame Georges Perriard-Fleck et leurs enfants, à Peseux ;
Madame et Monsieur Walter Nyffeler-Perriard et leurs enfants, à Riehen ;
Monsieur Auguste Perriard, ses enfants et petits-enfants, à Cortaillod et à Lausanne ;
Monsieur Armand Renaud, ses enfants et petits-enfants, à Rochefort et à Lausanne ;
Monsieur Udal Béguin, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Montézillon ;
les enfants et petits-enfants de feu Gustave Renaud, à Rochefort, à Couvet et à Paris,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Julien PERRIARD

leur cher papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection le 17 mars 1954, dans sa 77me année, après une longue maladie.

Peseux, le 17 mars 1954.

Je lève mes yeux vers les montagnes. D'où me viendra le secours ? Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 19 mars, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Culte pour la famille au domicile mortuaire : hôtel du Vignoble, à 13 h. 15.

Culte pour les amis et connaissances à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Seyon 23 Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINÉRATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL : 5.36.04

Monsieur Jules Dudan ;
Monsieur Robert Dudan et ses trois enfants ;
Madame Marie Schneider, à Concise ;
Madame Louise Coy et sa fille, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Auguste Dudan, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Pierre Dudan et leur fils, à Neuchâtel ;
Madame Louise Séchaud et ses enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame René Dudan et leurs enfants, à Genève ;
Madame et Monsieur Robert Jacot et leurs enfants, à Lausanne ;
Mesdemoiselles Elise et Marguerite Boinon, à Paris,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Rose-Adèle DUDAN

leur bien chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, survenu subitement à l'âge de 71 ans.

Neuchâtel, le 18 mars 1954.

Domicile mortuaire : Rocher 25.

L'enterrement, sans suite, aura lieu samedi 20 mars 1954, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Louis Kurth-Chautems, à Auvernier ;
Monsieur Louis-André Kurth, à Auvernier ;
Monsieur et Madame Roger Kurth-Hüther, à Colombier, et leur nièce Georgette, à Chesières ;
Madame Marcel Kurth-Vuitel, à Colombier ;
Madame et Monsieur Olivier Béguin-Kurth et leur petit Phippe, à Zurich ;
Madame Léa Petermann-Félix et ses enfants, à Moutier ;
Mademoiselle Julie Félix à Moutier ;
Madame Lina Félix et ses enfants, à Moutier,
ainsi que les familles Félix à Grandval et à Genève, Studer à Moutier, Sauvain à Bienne, la Neuveville, Grandval, Belprahon,
font part du grand deuil qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie KURTH

née FÉLIX

leur chère mère, belle-mère, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, le 16 mars 1954, dans sa 80me année, après une courte maladie.

Colombier, le 17 mars 1954.

J'ai combattu le bon combat
J'ai achevé ma course
J'ai gardé ma foi.

L'inhumation, sans suite, aura lieu vendredi 19 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mon corps, mon cœur, mon âme
Ne m'appartiennent plus.
Ton amour les réclame
Ils sont à toi, Jésus.

Madame Berthe Guye-Boss, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Alfred Guye et leurs enfants, Frédy, Claude et René, à la Chaux-de-Fonds ;
Mesdemoiselles Anna, Aimée et Ida Guye, à Fontainemelon ;
Madame et Monsieur Albert Strauss-Guye, leurs enfants et petits-enfants, à Couvet ;
Madame et Monsieur Paul Leuba-Guye, au Locle, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Maurice Guye, aux Bayards, et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Charles Mast-Guye, à Villiers, et leur fils ;
Madame veuve Georges Boss, à Besançon, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Bernard Boss, au Locle, ses enfants et petits-enfants,
les familles parentes et amies,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Monsieur William GUYE

ancien professeur

leur cher et regretté époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, mort chrétiennement, dans sa 68me année.

Neuchâtel, le 16 mars 1954.
(Bachelin 12)

Ceux que l'Eternel a délivrés viendront avec des chants de triomphe ; une joie éternelle sera sur leur tête. Esaïe 35 : 10.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 18 mars.

Culte au crématoire, à 16 h. 30.

Culte pour la famille au domicile, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'ai achevé ma course.
J'ai gardé la foi.

Madame et Monsieur Maurice Dubois-Boesch, à Grandson ;
Mademoiselle Marie-Louise Boesch, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Anton Boesch et Anton, à Lucerne ;
Madame et Monsieur Emile Miéville, à Genève ;
Mademoiselle Jeanne Miéville, à Genève,
ainsi que les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Jacob Boesch

née Emma GRAISIER

leur chère maman, grand-maman, sœur, cousine et parente, enlevée subitement à leur tendre affection, le 16 mars 1954, dans sa 77me année.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 18 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille à la chapelle des Cadolles, à 12 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Madame F. Zweiacker-Zumbach, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Zweiacker-Hofmann et leurs enfants, à Bâle ;
Monsieur et Madame Frédéric Zweiacker-Jaccard et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Gottfried Zweiacker, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Blaise ;
Madame veuve Samuel Robert-Zweiacker, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Blaise, à Neuchâtel et à Tanger ;
Madame veuve Georges Faessli-Zweiacker, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Fritz ZWEIACKER

architecte

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection dans sa 79me année, après une courte maladie.

Saint-Blaise, le 17 mars 1954.
Avenue Bachelin 3

Heureux les pacifiques, car ils seront appelés fils de Dieu.
Matth. V : 9.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 19 mars à 13 h. 30.

Culte pour la famille au domicile mortuaire à 13 h.

Conduis-les et soutiens-les éternellement. Ps. 28 : 9.

Madame Jean-Louis Borel-Robert ;
Madame Keuchenius-Borel, Ariane et Alexandre ;
Monsieur et Madame André-Louis Borel, à Lausanne ;
Madame et Monsieur K. Pirwitz-Borel, à Hambourg ;
Monsieur et Madame Edouard Borel, à Bâle ;
Monsieur et Madame André Robert et leur fille, à Berne ;
Monsieur et Madame Jean Robert, leurs enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur Maurice Borel, à Lausanne ;
Mademoiselle Marguerite Herzog, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de leur cher époux, père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Jean-Louis BOREL

que Dieu a repris à Lui, dans sa 63me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 16 mars 1954.
(Evole 56)

Eternel, je cherche en Toi mon refuge.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 18 mars à 15 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La fabrique Jallut et Cie, couleurs et vernis à Bussigny, a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis BOREL

père de son dévoué directeur commercial, M. André Borel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Ne pleurez pas mes bien-aimés,
Mes souffrances sont passées.
Je pars pour un monde meilleur,
En priant pour votre bonheur.

Madame Charles von Bergen-Gloor ;
Monsieur et Madame Armand von Bergen-Sandoz et leurs enfants:
Madame et Monsieur Jean Grimm-von Bergen, à la Chaux-de-Fonds,
Monsieur Jean-Louis von Bergen et sa fiancée,
Mademoiselle Erika Joos ;
Mademoiselle Charlotte von Bergen ;
Monsieur Charles von Bergen ;
Madame et Monsieur René Burdet-von Bergen et leurs filles, Ghislaine et Geneviève, au Locle ;
Mademoiselle Vérène von Bergen,
ainsi que les familles von Bergen, Künzi, Gloor, Huguenin, Glatthart, Urweider, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du départ pour le Ciel de leur cher et vénéré époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami,

Monsieur

Charles-Albert von BERGEN-GLOOR

hôtelier

qui s'est endormi paisiblement, mardi 16 mars, à 17 heures, dans sa 85me année, après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage.

La Sagne, le 16 mars 1954.

Que la terre te soit légère,
Autant que ton cœur fut bon.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 19 courant, à 14 h., au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Culte pour la famille au domicile, à 13 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Il y a dix ans, au temps de la guerre aérienne

Une hécatombe d'avions

En mars 1944, nuit et jour, la guerre aérienne faisait rage à l'ouest. Les Alliés s'acharnaient à bombarder le sud de l'Allemagne. A notre frontière et dans notre ciel même, les allées et venues des vrombissants semeurs de mort et de destruction ne se comptaient plus. Notre D.C.A. et nos escadrilles de défense intervinrent souvent, obligeant parfois de lourds bombardiers à se poser sur notre sol.

Mais il y eut aussi des chutes meurtrières.

Dans la nuit du 15 au 16, un quadrimoteur britannique s'abattit en flammes aux Franches-Montagnes, à Chaumont, entre les Reussilles et Saignelégier. Six hommes d'équipage furent retirés, carbonisés, des débris de l'appareil. Les autres avaient pu sauter à temps en parachute. Un second bombardier, du même type, s'écrasa à Golaten, près de Chiètres. Tous les membres de l'équipage furent saufs.

Le 16, trois bombardiers américains se posèrent à Dubendorf, un autre à Diepoldsau.

Trois bombardiers tombèrent sur territoire helvétique, l'un dans le lac de Zoug, un autre près de Wildhaus et le troisième au sud de Diessenhofen.

Le 18, seize bombardiers américains furent contraints d'atterrir en Suisse, dont douze à Dubendorf. Trois autres s'abattirent en flammes.

La nuit la plus tragique

Ce fut assurément celle du 15 au 16 mars. Partout, le long du Rhin et à la frontière du Jura, toute la population fut tenue en haleine pendant une heure par le passage incessant des puissants bombardiers qui se rendaient de l'ouest à l'est. Des fusées lumineuses rouges et vertes étaient lancées de tous côtés par les appareils. Ici, le ciel était éclairé, comme en plein jour ; là, les détonations succédaient aux détonations. Dans le Jura, des bombes tombèrent près d'Epiquerez, dans la région de Soubey et de Cœuve.

L'explosion de ces engins produisit une telle déflagration que de nombreuses vitres furent brisées à Cœuve, à Damphreux, à Lugnez, à Montignez et même à Porrentruy où une vitrine vola en éclats.

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
Rédacteur responsable : R. Braichet

Correspondances

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Le sort des pêcheurs professionnels

Marin, le 3 mars 1954.

Monsieur le rédacteur,

Votre journal s'est fait l'écho de dispositions que comptent prendre les autorités pour améliorer si possible la situation du pêcheur professionnel du lac de Neuchâtel. Parmi les mesures proposées, on parle d'une coopérative de ramassage du poisson, ce qui est évidemment un premier pas vers l'amélioration de la situation du pêcheur. Saluons cette initiative avec satisfaction.

Il serait bon toutefois de savoir ce qu'envisagent les autorités en faveur des pêcheurs se trouvant dans une situation difficile, avant de se lancer dans la voie des subventions.

Il y aurait lieu d'examiner s'il n'y a pas d'autres moyens pour porter remède à la situation actuelle.

Le pêcheur doit faire face à un déséquilibre du prix de revient du poisson. Celui-ci, de 25 % en 1939, a passé en 1953 à 50 %.

Malgré l'ouverture de pêche de lève sous diverses formes, l'augmentation des captures n'a eu aucune influence sur la situation du pêcheur professionnel, car le fléchissement des prix se fait sentir, dès qu'une de ces pêches est annoncée.

Ce qui est le plus malheureux du point de vue économique, c'est l'absence totale d'organisation officielle chargée du contrôle des prix de la bondelle de 1ère, selon l'indice du coût de la vie.

Au moment où ce problème sera réglé équitablement le pêcheur aura encore de beaux jours devant lui.

J.-L. SANDOZ.